



Programme

D' ACTIONS EDUCATIVES

POUR LES COLLÉGIENS

2026 | 2027







Construire l'avenir des collégiens

Favoriser l'épanouissement de nos collégiens est une priorité fondamentale du Conseil départemental. Cette mission se traduit chaque jour par des actions concrètes : modernisation des collèges, entretien, rénovation et aménagement des bâtiments pour offrir aux élèves, aux enseignants et aux agents des espaces accueillants, fonctionnels, et des conditions optimales pour exercer leurs missions. Ce cadre de vie de qualité est la première condition pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Mais notre engagement ne s'arrête pas au bâti et aux murs des établissements. Aux côtés des familles, de l'Éducation nationale et du tissu associatif, le Département joue un rôle central pour accompagner chaque jeune dans son parcours. Le Programme d'actions éducatives pour les collégiens (PAEC), présenté dans ce guide, concrétise cet engagement ambitieux au quotidien.

Le PAEC couvre des thématiques essentielles que sont l'engagement citoyen, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la laïcité, l'égalité filles-garçons ou encore la prévention du harcèlement scolaire. Il intègre également des enjeux contemporains, tels que la sensibilisation aux fake news et la découverte des outils d'intelligence artificielle, afin de développer l'esprit critique des collégiens.

Arts, culture, langues régionales, sport et voyages pédagogiques en France et à l'étranger complètent ce programme, offrant à chaque jeune la possibilité d'élargir ses horizons et de construire son avenir grâce à ces projets éducatifs.

Ainsi, le Département affirme son ambition de faire de l'épanouissement et de la réussite des collégiens un objectif partagé, soutenu par des établissements modernes ainsi que par des actions concrètes et adaptées aux besoins et aux attentes de chacun.

Jean-Jacques Lasserre

Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



L'éducation artistique et culturelle vise des objectifs concrets : permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire, développer et renforcer leur pratique artistique, permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.

Elle constitue à ce titre un puissant levier d'égalité des chances sur l'ensemble du territoire des Pyrénées-Atlantiques.

Je remercie vivement le Conseil départemental qui, en complément des enseignements et en articulation avec les projets d'établissement, concourt activement à l'atteinte de ces objectifs par le biais de son Programme d'actions éducatives pour les collégiens.

Dominique Malroux

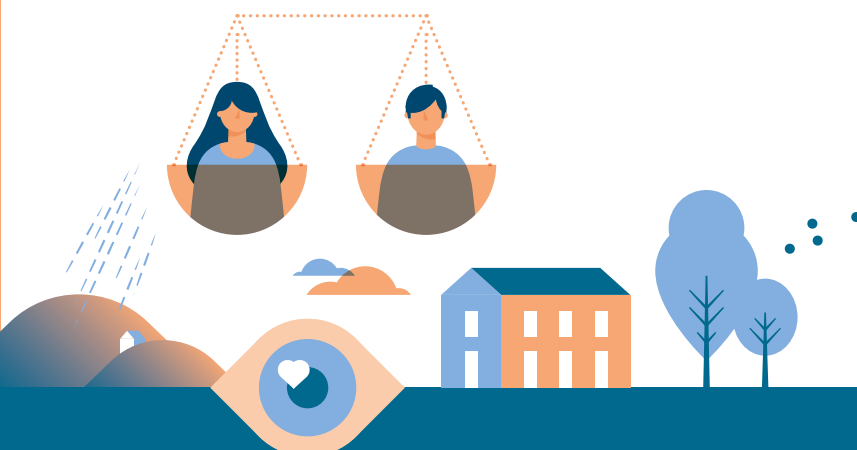
Directeur académique des services de l'Éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

Programme

D' ACTIONS ÉDUCATIVES

POUR LES COLLÉGIENS

2026 | 2027





Propos introductif

Pourquoi un Programme d'actions éducatives pour les collégiens ?

Le Département a souhaité se positionner comme acteur de l'éducation et s'impliquer au quotidien, aux côtés des familles, de l'Éducation nationale et du secteur associatif, à travers un panel de propositions éducatives. L'objectif est ainsi de contribuer à l'épanouissement des jeunes.

... Le Programme d'actions éducatives

Il est mis en œuvre à travers dix-huit actions. Cette offre est revue annuellement au vu des priorités départementales, de l'évaluation des services du Département et des établissements, prenant en compte l'évolution des besoins spécifiques des collégiens.

Plusieurs actions relèvent du Plan départemental d'éducation artistique et culturelle (PDEAC). Il s'agit d'un partenariat de plus de 20 ans entre le Département, la Direction départementale des services de l'Éducation nationale et la Direction régionale des affaires culturelles. L'objectif de ce dispositif est notamment de favoriser l'accès à la culture et à l'éducation à l'environnement du plus grand nombre de jeunes, de permettre la fréquentation des lieux culturels de proximité et la rencontre des œuvres et des artistes.

Les actions éducatives relèvent des thématiques suivantes :

**ENGAGEMENT
CITOYEN**

**TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE
ET SANTÉ**

**OUVERTURE
AUX ARTS
ET CULTURES**

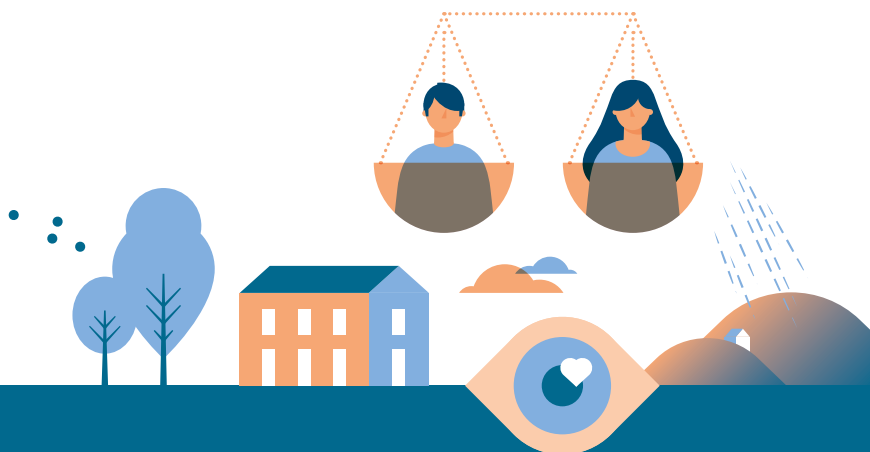
**DÉCOUVERTE
DU TERRITOIRE**

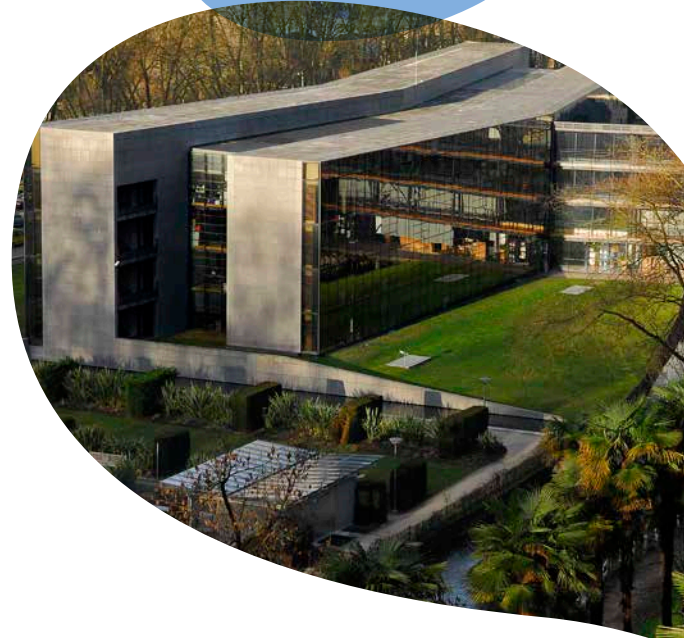
> Pour chacun de ces axes, des projets en langues régionales peuvent être mis en œuvre.

Ce Programme d'actions éducatives est en phase avec le modèle départemental qui positionne le Département comme bâtisseur du vivre ensemble, aménageur et animateur du numérique et promoteur d'un territoire vivant et attractif.

Trois modalités de mise en œuvre :

- des actions relevant de l'appel à projets (AAP) soumises au plafond financier du collège ;
- des actions relevant de l'appel à projets non soumises au plafond financier du collège : afin de favoriser l'émergence de projets sur ces thématiques ;
- des actions (interventions, visites, aide à l'ingénierie, etc.) qui pourront être sollicitées en contactant directement le service concerné du Département.





Mode d'emploi

> Les différentes modalités sont indiquées dans chaque fiche.

Pour les actions qui relèvent de la procédure appel à projets (avec ou sans plafond financier par collège)

LES COLLÈGES DEVRONT REMPLIR UN DOSSIER EN LIGNE SUR :

 <https://paec.le64.fr>

pour bénéficier d'une subvention

 Ces demandes seront examinées selon le calendrier et les modalités suivantes

23 avril

Communication de l'ensemble de l'offre et ouverture des appels à projets

15 juin

Clôture des appels à projets

24 et 25 juin

Réunion des commissions d'instruction

Début juillet

Pré-validation des projets retenus

Avant le 6 juillet

Saisie des bilans sur la plateforme PAEC des actions N-1 pour paiement de la subvention

Septembre

Délibération sur l'attribution des subventions

Octobre

Notification aux collèges

Certaines actions sont soumises à un **plafond financier** par collège, calculé en fonction de l'effectif et de la localisation géographique de l'établissement. Les collèges situés en Réseau d'éducation prioritaire (REP) et les collèges de vallées de moins de 200 élèves bénéficient d'une aide bonifiée. Il en est de même des collèges publics avec internat. Les collèges sont informés de ce montant par les services du Département en parallèle du lancement de l'appel à projets en avril. **Les établissements devront donc prioriser leurs demandes.**

Les actions non soumises au plafond financier du collège relèvent d'une **priorité départementale.**

> Les bilans sont à déposer impérativement avant le 6 juillet 2026 sur la plateforme ; dans le cas contraire, les subventions concernées ne seront pas versées.



Guide PAEC

Je dépose un dossier de demande de subvention, AVANT LE 15 JUIN 2026, sur la plateforme :

<https://paec.le64.fr>

Je contacte l'organisateur (intervention, visite, aide à l'ingénierie...) :



Soumis au plafond financier du collège

- Bien dans mon collège pour tous
- Voyages scolaires éducatifs et échanges scolaires
- Espaces naturels et biodiversité
- Écoresponsable dans mon collège et dans mon assiette
- Sensibilisation aux arts et à la culture
- Séjour de découverte de la montagne
- Découverte des activités sportives de pleine nature
- Un métier pour moi
- Découverte des institutions, des lieux de mémoires et des patrimoines des Pyrénées-Atlantiques

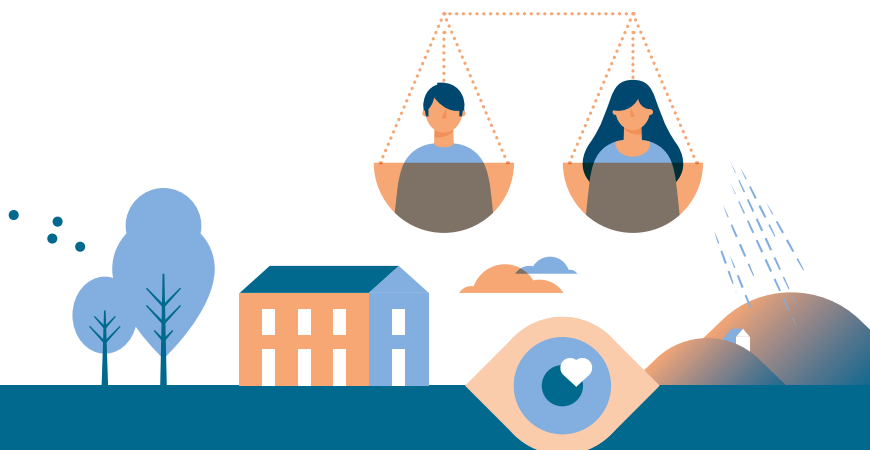


Non soumis au plafond financier du collège

- Susciter la pratique de la langue occitane
- Sections sportives scolaires



- Améliorer la mixité dans la cour du collège (collèges publics)
- Kit pédagogique "Grandir sans violence"
- Les bouchons d'amour
- Citoyenneté numérique
- Escape game "Mond'défi pour demain"
- À vélo, c'est la classe !
- Lutte contre la précarité menstruelle
- Grandir avec la culture
- Éducation aux images
- Le Smart Fipadoc "Nomade"
- Prix BD des collégiens 64 et Jeunes en librairie
- Susciter la pratique de la langue basque
- Opérations Pilou Page et Océan Attitude
- Forum de formations et métiers
- Découverte du Conseil départemental
- Archives départementales Pau et Bayonne
- Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine (CDEP) Ospitalea à Irissarry



Information générale

Le guide de l'offre éducative départementale ainsi que ses annexes (listings partenaires, liens utiles, etc.) sont téléchargeables sur le site internet du Département.

Programme d'actions pour les collégiens

> Site officiel du Département
des Pyrénées-Atlantiques :

👉 [https://www.le64.fr/
programme-dactions-pour-les-collegiens](https://www.le64.fr/programme-dactions-pour-les-collegiens)

Une présentation du PAEC aux équipes de direction des collèges s'est tenue le 23 avril 2026 au Parlement de Navarre à Pau.

Des présentations en visioconférence, à destination des équipes pédagogiques, seront également proposées en mai 2026.

**POSEZ TOUTES
VOS QUESTIONS PAR MAIL :**

👉 paec@le64.fr

Évaluation

Le Programme d'actions éducatives pour les collégiens est évalué chaque année au vu des objectifs définis.

La fiche bilan devra **obligatoirement** être saisie sur la plateforme PAEC après réalisation de l'action et permettra de procéder à cette évaluation.

Toute action pourra faire l'objet d'une restitution et d'un retour d'expérience.





Sommaire



Soumis au plafond financier du collège



Non soumis au plafond financier du collège



Je contacte l'organisateur

Page 4
Propos introductif

Page 6
Guide PAEC

Page 7
Information générale

Page 10
Thématique
ENGAGEMENT CITOYEN

Page 11
●● Bien dans mon collège
POUR TOUS

Page 14
● Citoyenneté
NUMÉRIQUE

● Page 15
Voyages scolaires
ÉDUCATIFS ET ÉCHANGES SCOLAIRES

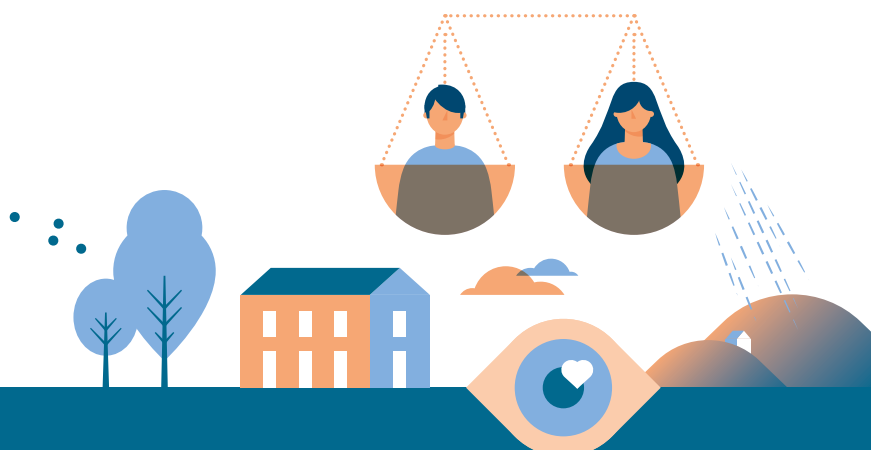
Page 16
Thématique
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ

Page 17
● À vélo,
C'EST LA CLASSE !

Page 18
● Espaces naturels
ET BIODIVERSITÉ

Page 20
● Écoresponsable
DANS MON COLLÈGE ET DANS MON ASSIETTE

Page 22
● Lutte contre la précarité
MENSTRUELLE



Page 23

Thématique
**OUVERTURE
AUX ARTS
ET CULTURES**

Page 24

● Sensibilisation
**AUX ARTS ET À LA CULTURE
SCIENTIFIQUE**

Page 25

● Grandir
AVEC LA CULTURE

Page 26

● Prix BD des collégiens 64
**SÉLECTION 2026-2027
THÉMATIQUE "VIVRE ENSEMBLE"**

Page 28

● Éducation
AUX IMAGES

Page 30

● Susciter la pratique
des langues régionales
LANGUE OCCITANE

Page 31

● Ahortir la practica
DE LA LENGA OCCITANA

Page 32

● Susciter la pratique
des langues régionales
LANGUE BASQUE

Page 33

● Euskararen
ERABILPENA SUSTATU



Page 34

Thématique
**DÉCOUVERTE
DU TERRITOIRE**

Page 35

● ● Séjour de découverte
DE LA MONTAGNE

Page 36

● Découverte
**DES ACTIVITÉS SPORTIVES
DE PLEINE NATURE**

Page 38

● ● Un métier
POUR MOI

Page 39

● Sections
SPORTIVES SCOLAIRES

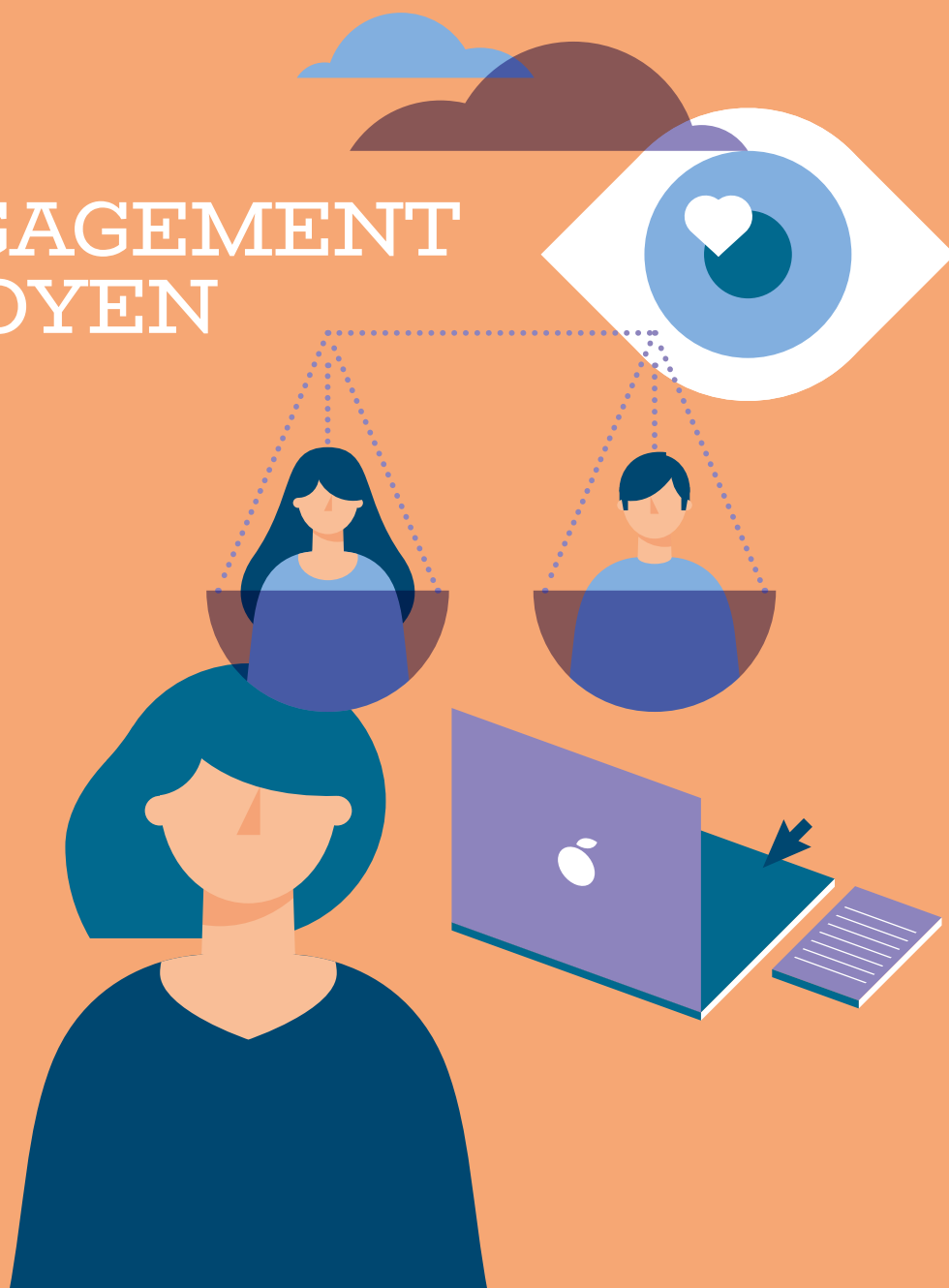
Page 41

● ● Découverte
des institutions,
**DES LIEUX DE MÉMOIRES
ET DES PATRIMOINES
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

Page 44

**OUTILS ÉDUCATIFS
MIS À DISPOSITION
DES COLLÈGES**

ENGAGEMENT CITOYEN



AAP
SOUVIS
AU PLAFOND
FINANCIER
DU COLLÈGE

Actions
ENGAGEMENT
CITOYEN



Bien dans mon collège POUR TOUS

Objectifs de l'action

- aider le jeune à se construire, prendre sa place d'élève dans son collège et de citoyen dans la société ;
- faire évoluer les représentations notamment en matière de handicap ;
- favoriser l'accueil de tous les élèves dont ceux porteurs d'un handicap ;
- prévenir les violences et développer les compétences psychosociales ;
- développer l'égalité fille-garçon ;
- lutter contre le harcèlement scolaire.

Description de l'action

1 | Bien dans mon collège, parlons-en

Les actions proposées permettront aux élèves d'appréhender des questions aussi diverses que :

- la laïcité et les valeurs républicaines ;
- la lutte contre les discriminations ;
- l'égalité fille-garçon et la prévention des violences sexistes et sexuelles ;
- la lutte contre le tabou des règles ;
- le rapport au corps et à la sexualité, en lien avec le programme EVARS ;
- l'estime de soi ;
- la prévention des addictions ;
- la prévention des violences et le développement des compétences psychosociales ;
- l'esprit critique ;
- l'engagement citoyen et la solidarité ;
- sport et alimentation : lutte contre la sédentarité.



2 | Agissons ensemble contre le harcèlement scolaire

Mener des actions de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire, à destination des élèves mais aussi de leurs parents.

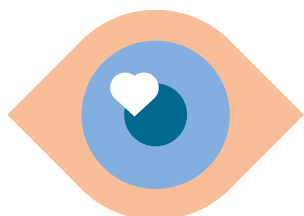
Onze organismes publics ou associatifs des Pyrénées-Atlantiques ont été retenus par le Département. En s'appuyant sur cette offre, le collège construit ou complète son projet de lutte contre le harcèlement scolaire.

3 | Changeons le regard sur le handicap

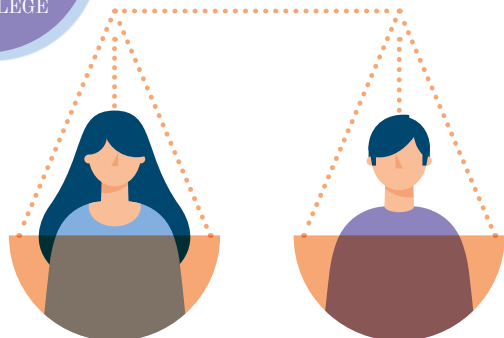
Le collège (en lien notamment avec le référent handicap) en partenariat avec une ou des associations ressources mettra en œuvre un projet afin de favoriser l'accueil, la cohabitation et le bien-être de tous dans l'établissement.

> Le projet se déroulera de préférence sur une année scolaire avec pour objectifs de :

- comprendre le handicap : appréhender les différents types de handicap, travailler sur les représentations, comprendre la notion d'inclusion ;
- favoriser l'échange entre pairs handi-valides à travers des jeux coopératifs, du sport partagé, des sorties ou activités partagées, des rencontres et témoignages ;
- proposer une idée de projet : à l'échelle du collège, pour améliorer l'accueil de tous les élèves dont ceux porteurs d'un handicap. Ces idées pourront être transmises en fin d'année scolaire au Conseil départemental pour, le cas échéant, être valorisées à l'échelle départementale (plateforme autonomie, rencontres Handiressources 64...).



AAP
SOU MIS
AU PLAFOND
FINANCIER
DU COLLÈGE



... Ressources

> Livret "collège inclusif" :

👉 <https://www.le64.fr/liste-publications/collège-inclusif-le-collège-de-tous-les-élèves>

> Sites internet dédiés :

👉 www.handiressources64.com

ÉDUSCOL, ressources pour animer une séance de sensibilisation au handicap :

👉 <https://ecole-inclusive.org/>

... Critères d'éligibilité

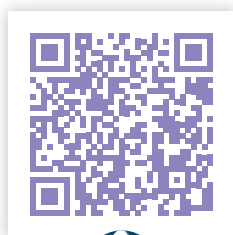
- démarche interdisciplinaire (enseignants, vie scolaire, équipe médico-sociale...);
- permettre aux élèves d'être acteurs en recherchant leur implication active.

... Seront privilégiés les projets

- qui proposent une déclinaison de l'action avec les parents ;
- inscrits dans la durée (prolongement dans le collège après l'intervention) ;
- qui font appel à une association locale partenaire (cf. liste des partenaires citoyenneté, prévention, santé et handicap).

> Consulter la liste sur le site le64.fr :

👉 <https://www.le64.fr/programme-dactions-pour-les-collegiens>



... Participation du Département et modalités financières

- la subvention est limitée à 80 % du montant total du projet ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- le paiement interviendra à la réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

... Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

👉 <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contacts du Département

Bien dans mon collège, parlons-en

> MISSION SPORTS JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Laura DUVIGNAU

05 59 11 47 03
laura.duvignau@le64.fr

Agissons ensemble contre le harcèlement scolaire

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

Fabienne JOB

05 59 11 42 80
fabienne.job@le64.fr

Changeons le regard sur le handicap

> DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Yasmina MARTIN

06 01 22 56 39
yasmina.martin@le64.fr



> En vidéo :
Harcèlement scolaire

👉 <https://www.youtube.com/watch?v=QBQcGQjuY2I>



> En vidéo :
Bien dans mon collège

👉 <https://youtu.be/dmTbY9AGsDY>





Actions
**ENGAGEMENT
CITOYEN**



CONTACT
DIRECT

Kit pédagogique, **GRANDIR SANS VIOLENCE**

Le Département, en lien avec des partenaires associatifs et l'Éducation nationale, a réalisé ce kit pédagogique d'information et de sensibilisation des collégiens aux violences faites aux enfants.

Ce kit contient des outils et des fiches ou séquences pédagogiques qui permettront aux équipes éducatives du collège d'animer des ateliers auprès de leurs élèves.

Contact du Département

> **ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES**

Fabienne JOB
05 59 11 42 80
fabienne.job@le64.fr



CONTACT
DIRECT

Améliorer la mixité **DANS LA COUR DU COLLÈGE** (COLLÈGES PUBLICS UNIQUEMENT)

Le Département, fort de son expérience sur le sujet, propose d'accompagner quatre collèges publics qui souhaitent engager une réflexion sur la mixité des usages de leur cour de récréation.

> Lien d'inscription :

➤ <https://forms.office.com/e/2cbL2Gf2H3>

Contact du Département

> **ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES**

Christine DOASSANS
05 59 11 42 38
christine.doassans@le64.fr

CONTACT
DIRECT

Les bouchons **D'AMOUR**

Le Département est partenaire de l'association "Les bouchons d'amour".

Il favorise la récolte des bouchons plastiques dans les collèges pour permettre ensuite à l'association de les revendre à un fabricant français de poubelles plastiques recyclables. L'argent récolté permet l'acquisition de matériel pour des personnes handicapées (fauteuils roulants...). Le Département fournit notamment le matériel de collecte.

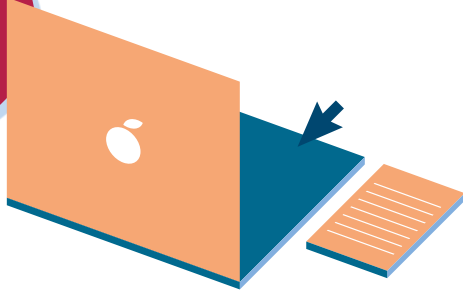
Contact du Département

> **ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES**

Christine DOASSANS
05 59 11 42 38
christine.doassans@le64.fr



CONTACT
DIRECT



Citoyenneté NUMÉRIQUE

Objectifs de l'action

Sensibiliser les élèves à une utilisation éclairée et responsable des outils numériques tout en assurant leur protection.

Cette action peut s'inscrire dans le cadre du dispositif "Pause numérique" porté par l'Éducation nationale.

Description de l'action

> Les thématiques suivantes seront abordées :

- l'impact environnemental du numérique ;
- le temps consacré aux écrans ;
- les médias sociaux ;
- le téléphone portable ;
- les données personnelles ;
- les publications et le respect du droit ;
- l'esprit critique ;
- l'intelligence artificielle au quotidien ;
- les relais en cas de problèmes.

Format

Intervention d'une durée de deux heures par classe animée par un médiateur numérique.

Une salle dédiée à la journée dans le cadre de plusieurs classes concernées le même jour. Une salle avec des tables et des chaises, un poste informatique connecté à internet pouvant émettre du son avec un système de diffusion vidéo. La présence d'un adulte du collège est indispensable.

Sondage sur les usages numériques des élèves :

Afin que les intervenants puissent adapter au mieux leurs interventions, les établissements seront invités, en amont des interventions, à réaliser pour chaque classe concernée un sondage de 15 à 20 minutes sur les pratiques numériques des adolescents, fourni par La Fibre64.

Contact du Département

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

Fabienne JOB

05 59 11 42 80

fabienne.job@le64.fr

Pour qui ?

Objectif de former tous les élèves de 6^e

Avec qui ?

Intervenant du Syndicat mixte La Fibre64 ou d'une structure partenaire.

Modalité d'inscription

> Inscription dans la limite des possibilités d'intervention auprès de :

👉 <https://numerique-educatif.lafibre64.fr>

LA FIBRE64

Clémence DUPUY - Chargée de l'organisation administrative
Arnaud LÉCHIT - Coordinateur
paec@lafibre64.fr

AVANT LE 15 JUIN 2026

Les établissements n'ayant pas déjà bénéficié de l'action sont prioritaires.

Ressources

> Site internet dédié :

👉 <https://numerique-educatif.lafibre64.fr>

Outils pédagogiques en ligne mis à disposition des enseignants.

Les ateliers POUR LES FAMILLES

Des ateliers autour des écrans sont proposés (en fonction des disponibilités d'intervention).

> Au programme :

Outils, conseils d'accompagnement, mais surtout témoignages et échanges entre pairs.

Un escape game AUTOUR DE LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

Un escape game autour de la parentalité numérique, pour transformer les situations de désaccord en occasions de discussion constructive entre parents et ados, animé par un médiateur numérique (les modalités d'intervention et de financement dépendront du secteur d'implantation du collège).

> Au programme :

Outils, conseils d'accompagnement, plan d'action personnalisé pour la famille, mais aussi témoignages et échanges entre pairs.



Voyages scolaires

ÉDUCATIFS ET ÉCHANGES SCOLAIRES

Objectifs des deux actions

Favoriser la mobilité nationale ou internationale des jeunes, développer l'interculturalité, le partage d'expérience et l'apprentissage des langues régionales ou étrangères, inciter les collégiens à s'engager en coopération avec d'autres jeunes.

Description de l'action "voyages éducatifs"

Le projet de mobilité vise à développer l'ouverture d'esprit, la sensibilité aux différences et à la diversité culturelle, tout en découvrant d'autres territoires. Il doit également favoriser l'immersion de l'élève par la communication et la découverte du patrimoine culturel.

Description de l'action "échanges scolaires"

Le projet s'appuiera sur un partenariat entre le collège et un opérateur du territoire d'accueil. L'échange se concrétisera, notamment, par des actions pédagogiques menées dans le territoire d'accueil par les jeunes des deux établissements. L'important est que des contacts privilégiés se nouent entre les jeunes des deux territoires autour d'un projet commun. L'hébergement en famille n'est pas obligatoire pour que le projet soit éligible.

Critères d'éligibilité

- une durée minimale de trois jours ;
- limiter la part due par les familles ;
- élaboration des supports (photos, articles, films) afin de faire partager l'expérience de la mobilité.

Où ?

Hors Pyrénées-Atlantiques. Les séjours dans le 64 relèvent d'autres actions (montagne, éducation et sport de pleine nature, visite des institutions, des lieux de mémoires et de patrimoines des Pyrénées-Atlantiques, Ospitalea).

Participation du Département et modalités de paiement

La participation financière maximale du Conseil départemental est fixée à :

- 750 € pour un voyage éducatif en France ou à l'étranger ;
- 1 500 € pour un échange scolaire, en France ou à l'étranger.

Dans la limite de trois voyages et/ou échanges. La subvention est versée au collège à réception du bilan en fin d'année scolaire.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

<https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

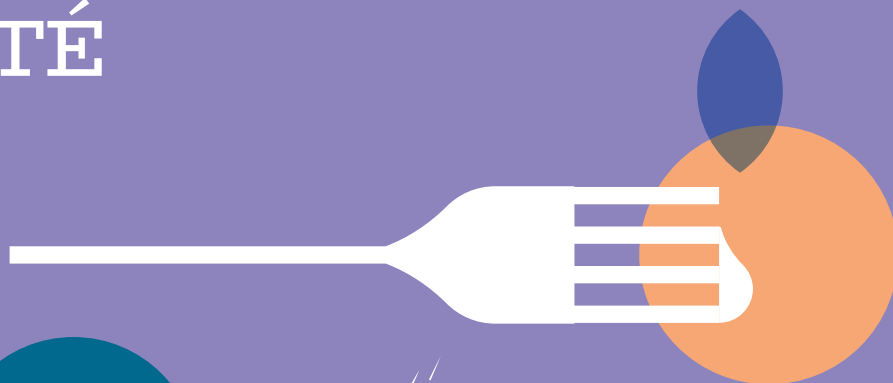
Christine DOASSANS

05 59 11 42 38

christine.doassans@le64.fr



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ

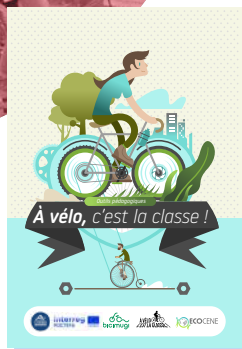


CONTACT
DIRECT

Actions
TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE
ET SANTÉ



À vélo, C'EST LA CLASSE !



Mallette
pédagogique

Objectifs de l'action

- conforter l'utilisation du vélo chez les jeunes, comme mode de déplacement alternatif ;
- renforcer les connaissances du code de la route et du code de la rue en lien avec la pratique du vélo ;
- améliorer la santé des jeunes grâce aux bienfaits du vélo.

Description de l'action

À partir d'une mallette pédagogique comprenant plusieurs modules thématiques à choisir, l'intervenant animera des ateliers au côté du/des enseignant(s) porteur(s) du projet, sur :

- rouler en sécurité ;
- s'entraîner en vélo ;
- les enjeux sociaux, environnementaux, sanitaires ;
- les voyages à vélo ;
- la mécanique et l'entretien.

L'intervenant proposera également :

- une session d'immatriculation des vélos pour les élèves du collège qui le souhaitent. Le marquage des vélos est un dispositif qui permet de lutter contre leur vol ;
- la remise d'un kit de sécurité (sonnette, gilets réfléchissants, éclairages) aux élèves participant à ces ateliers.

Format

- l'association pourra intervenir 10h pour les classes de 6^e et les sections ULIS (cycle des trois blocs du Savoir Rouler à Vélo ; jusqu'à 8h pour les autres groupes de classe (SEGPA, autres niveaux de classes, UNSS, etc.) ;
- des supports et du contenu en lien avec l'intervention seront remis aux professeurs.

> Selon leur localisation géographique, les établissements devront entrer en relation avec les structures suivantes :

SECTEUR DE L'AGGLOMÉRATION PALOISE, PLAINE DE NAY, SECTEUR DE LACQ-ORTHEZ / MONTAGNE BÉARNAISE :

Association ÉCOCÈNE

aurelien.harireche@ecocene.fr

Atelier VÉLO PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE

ateliervelo@gmail.com

AGGLOMÉRATION BAYONNAISE, CÔTE BASQUE NORD (JUSQU'À BIDART), SECTEUR DE SAINT-PALAIS, BIDACHE, HASPARREN :

Association TERRE BUISSONNIÈRE

ecomobilite@terrebuissonniere.org

SECTEUR CÔTE BASQUE SUD :

Association RECYCLARTE

contact@recyclarte.org

SECTEUR BAYONNE/ANGLÈT/BIARRITZ :

Association TXIRRINDOLA

contact@txirrindola.org

Pour qui ?

6^{es} et 5^{es} prioritairement (dans la limite des possibilités d'intervention).

Participation du Département

- prise en charge directe par le Conseil départemental des interventions des associations ;
- mise à disposition d'une mallette pédagogique animée par les associations référentes dans les territoires ;
- mise en relation avec l'intervenant référent sur le territoire/bassin de vie du collège.

À charge du collège

Mise à disposition des locaux pour la durée de l'intervention. Chaque élève devra être en possession d'un vélo en fonction des ateliers.

Modalité d'inscription

Inscription et informations auprès de la mission vélo Département des Pyrénées-Atlantiques (rubrique contact).

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> MISSION VÉLO

Sabine ETCHEVERRY

05 59 46 51 65

sabine.etcheverry@le64.fr



Espaces naturels ET BIODIVERSITÉ

Objectifs de l'action

- comprendre comment se constituent les paysages ;
- encourager la connaissance des patrimoines naturels départementaux : espaces (sites), espèces (faune, flore), géologie ;
- appréhender les enjeux de la préservation : trames vertes et bleues ou trame noire, espèces envahissantes, fréquentation...
- permettre à l'élève d'être acteur de son environnement et devenir un ambassadeur du vivant.

Description de l'action

La dynamique de projet doit révéler la richesse biologique de l'environnement proche. Elle comblera des visites de terrain, des rencontres avec les acteurs de l'environnement (élus, spécialistes, gestionnaires) et des actions concrètes dans la nature. Le projet favorisera la découverte des métiers et des activités liés à la préservation de la biodiversité. Il s'appuiera sur l'accompagnement d'une structure associative.

Critères d'éligibilité

- interventions de partenaire(s) : associations, structures publiques ou collectivités repérées par le Département ;

> Consulter la liste sur le site :

➤ <https://www.le64.fr/>

programme-dactions-pour-les-collegiens

- un nombre d'heures moyen de 12h d'interventions par projet et par classe ;
- actions de terrain, visites de sites du 64 adossées à du travail en salle ;
- priorité aux projets qui portent sur les espèces du programme "Les 64 fantastiques" et/ou qui se déroulent dans les espaces naturels sensibles (ENS) du département.

> Pour connaître les ENS proches de votre établissement consulter :

➤ <https://le64.fr/les-espaces-naturels-sensibles-des-ilots-de-biodiversite-ouverts-au-public>



> Pour découvrir Les 64 fantastiques consulter le lien :

➤ <https://le64.fr/64-especes-fantastiques-pour-representer-la-biodiversite>

Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention ne prend pas en considération l'achat de matériel ;
- la subvention est limitée à 80 % du montant du projet ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- le paiement interviendra à réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût réalisé du projet est inférieur à celui de la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

➤ <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026



> En vidéo : Espaces naturels

➤ <https://www.youtube.com/watch?v=5RVSELPaVws>



Contact du Département

> MISSION ENVIRONNEMENT

François ESNAULT

05 59 46 51 86

francois.esnault@le64.fr



CONTACT
DIRECT

Empreintes durables : LES JEUNES AGISSENT POUR LA NATURE

Organisé par la mission Environnement du Conseil départemental, "Empreintes durables" propose aux jeunes du 64 de participer à des ateliers au cœur des espaces naturels sensibles qui font la richesse de notre département, mais également au sein des établissements scolaires (nombre limité à 4 collèges par an, 2 en Béarn et 2 en Pays Basque).

Plantation d'arbres dans les cours de récréation, construction d'un lombricomposteur, positionnement de nichoirs ou hôtels à insectes, gestion différenciée des espaces verts, renaturation... les actions ne manquent pas pour protéger nos espaces naturels et la biodiversité.

Le programme "Empreintes durables" permet ainsi aux jeunes :

- de découvrir et mieux connaître les nombreux espaces naturels sensibles (ENS) du territoire ;
- d'agir collectivement en faveur de : la préservation de la biodiversité ;
- d'être sensibilisés au respect de la nature et à la protection de l'environnement ;
- de renforcer la cohésion de groupe ;
- d'être acteurs au sein de leur collège pour favoriser la biodiversité (éco-délégués, programme vigie nature école, etc.).

> Consulter le programme :

👉 <https://le64.fr/lactualite-du-departement/empreintes-durables-les-jeunes-agissent-pour-la-nature>

> Infos et inscriptions :

AVANT LE 15 JUIN 2026

(limité à 4 collèges/an)

Contact du Département

> MISSION ENVIRONNEMENT

Peio LAMBERT
Chargé d'études et de projets ENS
peio.lambert@le64.fr



> L'Atlas des paysages :

Le Département des Pyrénées-Atlantiques dispose désormais de son atlas des paysages, disponible en ligne :

👉 <https://atlasdespaysages.le64.fr/>





Écoresponsable DANS MON COLLÈGE ET DANS MON ASSIETTE

Objectifs de l'action

- sensibiliser aux enjeux du développement durable, et plus spécifiquement aux questions de pollutions, de consommation des ressources et de l'alimentation ;
- questionner sur l'exemplarité de chacun et sur les modes de consommation en lien avec les thèmes de la transition énergétique, du tri des déchets et des trois piliers de l'alimentation durable.

Description de l'action

1 | Écoresponsable dans mon collège

Le projet doit avoir pour but d'aider le jeune à prendre conscience de son impact carbone dans ses activités et à l'évaluer afin de trouver les attitudes de consommation plus responsables.

> Le Département attend, de la part des collègues souhaitant s'engager dans cette action, des projets permettant de sensibiliser aux problématiques suivantes :

- la gestion de l'énergie, la transition énergétique, les énergies renouvelables ;
- les modes de consommation ;
- le tri du déchet à la source, les principes du zéro déchet ;
- l'économie circulaire, les cycles de vie des objets, la revalorisation et le recyclage.

Les projets peuvent combiner des visites de terrain (équipements techniques, centres de tri...), des rencontres avec les acteurs (associations, élus, professionnels, gestionnaires...) et du travail en salle.

Ils peuvent favoriser la découverte des métiers et des activités économiques liés à l'énergie et aux déchets.

2 | Manger Bio & Local 64

> Alimentation éco-responsable :

Soutien des projets menés par les établissements, notamment sur la sensibilisation des convives (exemples : visites de fermes, jardins potagers...).

> Halte au gaspillage alimentaire :

Réalisation par les collèges d'un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Il pourra être proposé d'évaluer les pratiques, de sensibiliser les convives et de développer des pistes d'amélioration afin de diminuer les déchets alimentaires.

> Équilibre alimentaire :

Soutien aux projets sensibilisant les élèves à l'équilibre alimentaire (ateliers cuisine, actions d'éducation aux groupes d'aliments...).

Critères d'éligibilité

- actions de terrain, visites de sites adossées à du travail en salle, ou intervention d'un partenaire extérieur ;
- permettre aux élèves d'être acteurs en recherchant leur implication active.

Avec qui ?

Les associations ressources en matière de développement durable, les syndicats de traitement des déchets, les Espaces info énergie et les partenaires biodiversité.

LE CENTRE AQUITAIN DE RÉÉDUCATION ALIMENTAIRE (CARALIM) :

diététique, alimentation saine et équilibrée

06 99 48 59 63 - caralim.asso@gmail.com

www.caralim.com

L'ASSOCIATION DU FLOCON À LA VAGUE :

eau et l'alimentation

06 78 18 53 74 - pedagogie@waterfamily.org

BÉARN INITIATIVES ENVIRONNEMENT :

projets sur l'environnement et notamment l'alimentation

05 59 39 10 13 - contact@bie.fr

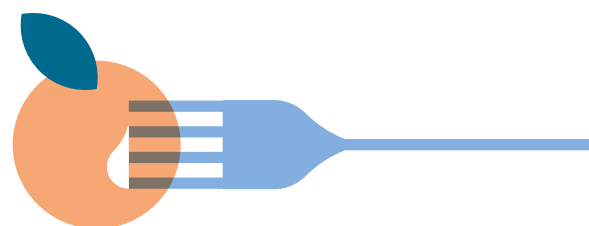
ASSOCIATION SARDE SARDEXKA :

projet "programme Aliment'actions", parcours bilingue (français/basque)

07 57 87 81 21 - sarde.sardexka@gmail.com

VISITES DE FERMES :

CIVAM Bio Béarn, "Bienvenue à la ferme", BLÉ, Idoki, UPF, association des jardins pédagogiques, CLAB...





RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DE L'ASSOCIATION FRANCE HYDROÉLECTRICITÉ :

Documentation pédagogique

➤ <https://www.france-hydro-electricite.fr/publications-france-hydro-electricite/energie/livret-pedagogique-sur-la-petite-hydro/>

Vidéo "à la découverte d'une centrale hydroélectrique du Pays basque"

➤ <https://www.youtube.com/watch?v=2rVUzfxHD4>

Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant du projet ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- le paiement interviendra à réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût réalisé du projet est inférieur à celui de la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé ;
- les dépenses de petit matériel ne sont pas éligibles ;
- les dépenses liées à l'achat de denrées alimentaires sont prises en compte à partir d'un montant de 50 euros.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

➤ <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

CONTACT
DIRECT

Ateliers alimentation éco-responsable

COLLÈGES PUBLICS DONT LE SERVICE DE RESTAURATION EST SOUS GESTION DÉPARTEMENTALE

La diététicienne de la Direction de l'Éducation et des Collèges peut être sollicitée pour vous aider à construire votre projet autour de l'alimentation éco-responsable.

Soit par l'animation d'ateliers d'une durée de 30 minutes à 1 heure autour des thématiques suivantes :

- "Moins gaspiller, c'est trop stylé !" ;
- "Le menu végétarien, ça peut être super bien !" ;
- "Le tri et la démarche anti-gaspi pour vivre happy !".

Soit en la sollicitant en complémentarité de vos actions pédagogiques déjà existantes (Commissions menus, CVC, etc.).

Contact du Département

> MISSION FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES

Caroline SEGASSIE

05 59 11 42 26 - 06 58 86 82 57
caroline.segassie@le64.fr

> Inscription avant le 15 juin 2026

Contacts du Département

Écoresponsable dans mon collège

> DIRECTION DES TRANSITIONS DURABLES

Marie-Hélène SOLINHAC

05 59 11 47 82
marie-helene.solinac@le64.fr

Manger Bio & Local 64

> MISSION FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES

Caroline SEGASSIE

05 59 11 42 26 - 06 58 86 82 57
caroline.segassie@le64.fr

CONTACT
DIRECT

Escape game "Mond'défi pour demain", C'EST MAINTENANT !

➤ <http://mondefipourdemain.fr>

Ce jeu d'évasion appréhende les 17 Objectifs du développement durable (ODD). Il favorise la concertation et la coopération des participants. Deux séances sont nécessaires pour résoudre collectivement des énigmes et enclencher une dynamique de passage à l'action. Elles sont animées au sein de l'établissement en présence d'un référent de la classe (enseignant), par une structure associative formée au dispositif. En fin de séance, l'équipe est invitée à formuler un engagement collectif.

> Pour s'inscrire, prendre contact avec :

GRAINE NOUVELLE-AQUITAINE

05 56 88 19 07
ayelen.navarro@graine-nouvelle-aquitaine.fr

> Participation du Département :

Le Département, dans le cadre d'un partenariat régional, participe au dispositif qui permet aux collégiens du 64 de bénéficier d'interventions gratuites.

Contact du Département

> MISSION ENVIRONNEMENT

François ESNAULT

05 59 46 51 86
francois.esnault@le64.fr

CONTACT
DIRECT



Lutte contre la précarité MENSTRUELLE

Objectifs de l'action

La démarche propose de sensibiliser les collégiennes et les collégiens à la question des règles et de faciliter l'accès gratuit à des protections périodiques bio pour les jeunes filles.

Description de l'action

- pour tous les collèges : mise à disposition de kits premières règles "bio" : ces derniers sont fournis auprès des infirmières, rassemblant une trousse et des échantillons de protections pour les collégiennes, ainsi qu'un livret pédagogique ;
- pour les collèges publics uniquement : mise à disposition d'un ou deux distributeurs de protections périodiques "bio", avec un stock permettant de couvrir les besoins pendant, au moins, une année scolaire.

Ces distributeurs sont installés dans les lieux les plus appropriés, au regard des besoins de chaque établissement.

> Au-delà du déploiement de protections hygiéniques gratuites, l'action vise également à déconstruire les tabous et les préjugés associés aux règles et à développer des actions de prévention en matière de santé.

Le projet devra ainsi être construit en lien avec l'infirmier(ère) scolaire de l'établissement ainsi que l'équipe de vie scolaire.

La fourniture en distributeurs de protections et kits premières règles viendra en complément d'une action pédagogique sur ces thématiques de santé chez les collégiens.

Participation du Département

Le Conseil départemental procédera à l'achat direct des fournitures comme suit :

- achat d'un ou deux distributeur(s) (collèges publics uniquement) ;
- achat de serviettes hygiéniques flux normal et flux abondant (collèges publics uniquement) ;
- achat de kits premières règles (tous les collèges) ;
- distribution de livrets pédagogiques (tous les collèges).

Le Département peut participer également au financement d'interventions extérieures sur ces thématiques (projet à déposer dans l'action "Bien dans mon collège pour tous" - page 11).

Modalité d'inscription

> Lien d'inscription :

➤ <https://forms.office.com/e/8TkW6NUcsv>

AVANT LE 20 MAI 2026



> En vidéo :
Précarité menstruelle

➤ <https://www.youtube.com/watch?v=tLYfjxDJQqo>



Contact du Département

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

Christine DOASSANS

05 59 11 42 38

christine.doassans@le64.fr



OUVERTURE AUX ARTS ET CULTURES





Sensibilisation

AUX ARTS ET À LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Objectifs de l'action

Le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) prend en compte tous les temps de la vie des jeunes. Le Code de l'éducation reconnaît, par ailleurs, l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale dispensée à tous les élèves.

Cette politique fait l'objet d'un partenariat entre la DAAC/DSDEN, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et le Département. Chaque projet devra ainsi être saisi par le collège sur ADAGE.

Description de l'action

L'éducation artistique et culturelle (EAC) permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

Contribuant à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture, l'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques.

Critères d'éligibilité

> L'action permettra de rendre l'élève acteur de son parcours culturel et devra obligatoirement comporter les trois axes de l'éducation artistique et culturelle (Charte du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle, 2016) :

- VOIR PAR LA RENCONTRE avec des œuvres, des artistes, des lieux patrimoniaux, des structures de création ou de diffusion ;
- S'APPROPRIER DES CONNAISSANCES : références, repères (historiques, sociaux, culturels...), lexique permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, décrire et analyser une œuvre, développer sa créativité et son esprit critique ;
- PRATIQUER par l'expérience et la participation à un processus de création, accompagnés par des artistes ou des scientifiques.

Afin d'être éligible, l'action doit comprendre a minima 6h de pratique artistique pour les élèves, menées par un artiste/intervenant professionnel.

Les projets des classes à horaires aménagés ou des ateliers de pratique artistique hebdomadaires ne sont pas éligibles.

Le projet doit obligatoirement être co-construit avec un ou des intervenants professionnels adossés à une structure (association, compagnie, équipement culturel ou scientifique). **Pas de recours possible à une société ou entreprise individuelle.**

Le Département veillera à ce que les partenariats entre un collège et un opérateur n'excèdent pas quatre ans consécutifs et à ce que les projets ne soient pas reconduits à l'identique d'une année à l'autre, sauf s'ils évoluent dans leurs contenus et leurs partenariats.

De l'EAC en langues régionales

Le Département sera particulièrement attentif aux projets valorisant la culture basque ou occitane et/ou réalisés en langue régionale. Le cas échéant, ces projets pourront bénéficier d'un déplaçonnement.

En outre, au Pays basque, les projets réalisés en euskara ou en occitan pourront bénéficier de 5h d'interventions supplémentaires à hauteur de 325 € financées par la Communauté d'agglomération Pays basque. Celles-ci seront à distinguer au moment de la saisie du budget sur la plateforme PAEC.

Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant total du projet, plafonnée à 15h d'intervention dont a minima 6h de pratique accompagnée par un intervenant extérieur (artiste, scientifique ou médiateur culturel) ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- les déplacements des intervenants seront calculés sur la base de 0,50 €/km ;
- le paiement interviendra à la réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

🐦 <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> MISSION ACTIONS CULTURELLES ET LANGUES RÉGIONALES

Sonia DUCASSE

05 59 11 44 02 - sonia.ducasse@le64.fr

CONTACT
DIRECT

Actions
OUVERTURE
AUX ARTS
ET CULTURES



Grandir AVEC LA CULTURE

Objectifs de l'action

Le Département souhaite permettre la rencontre entre artistes professionnels et élèves, autour d'une œuvre et/ou d'un processus de création.

Pour les élèves, il s'agit de bénéficier d'ateliers de création, qui permettent de développer leur créativité et d'acquérir d'autres modes de faire et de penser.

Pour les artistes, ce dispositif permet de soutenir une démarche et un processus de création, de rendre présente la création au plus près des élèves et d'expérimenter une rencontre entre des projets artistiques et éducatifs.

Tous les champs artistiques sont concernés : arts visuels, audiovisuel et cinéma, spectacle vivant, littérature, journalisme et dessin de presse, arts numériques. Des projets peuvent être proposés en langues basque et occitane.

L'éducation artistique et culturelle fait l'objet d'un partenariat entre la DAAC/DSDEN, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et le Département. Chaque projet devra ainsi être saisi par le collège sur ADAGE.

Description de l'action

À partir de la note d'intention artistique élaborée par le porteur de projet lors de la candidature, un premier temps sera organisé pour affiner le projet avec le collège au regard de ses attentes. L'artiste présente son actualité artistique, les objectifs du projet proposé aux élèves, les grandes étapes de son déroulement. En retour, l'équipe enseignante définit et met en œuvre des liens avec les enseignements et le programme scolaire. Sur la base de ces éléments, un projet finalisé devra être rédigé dans une logique de co-construction avec l'établissement, en précisant également ses modalités concrètes de déroulement.

Contact du Département

> MISSION ACTIONS CULTURELLES
ET LANGUES RÉGIONALES

Sonia DUCASSE

05 59 11 44 02 - sonia.ducasse@le64.fr

Critères d'éligibilité

> L'action permettra de rendre l'élève acteur de son parcours culturel et devra obligatoirement comporter les trois axes de l'éducation artistique et culturelle (Charte du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle, 2016) :

- **VOIR PAR LA RENCONTRE** avec des œuvres, des artistes, des lieux patrimoniaux, des structures de création ou de diffusion ;
- **S'APPROPRIER DES CONNAISSANCES** : références, repères (historiques, sociaux, culturels...), lexique permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, décrire et analyser une œuvre, développer sa créativité et son esprit critique ;
- **PRATIQUER** par l'expérience et la participation à un processus de création, accompagnés par des artistes.

Cette action peut être proposée en langue basque et/ou en langue occitane.

La résidence d'artiste se construit sur 50h d'intervention auprès des élèves, de manière continue ou séquencée.

L'action devra s'intégrer dans le volet culturel du projet d'établissement.

Participation du Département

Le Conseil départemental finance l'action directement auprès de l'opérateur culturel (hors matériel).

Modalité d'inscription

Les collèges reçoivent les offres retenues par le Département et se positionnent sur une proposition en remplissant le formulaire.

AVANT LE 20 MAI 2026

👉 https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=CSbaCWlQXkuwv5F_j-svLqnRBni6EulMpe4JbNLuyzJUNFFPRDBIMFBFWDQ1Sk9SMjJKSFJTSE9aRi4u&route=shorturl

Chaque projet sera attribué à un collège au regard des attentes et des motivations formulées par les établissements.



> En vidéo :

Grandir avec la culture

👉 <https://www.youtube.com/watch?v=J2yYvRUfSKc>



CONTACT
DIRECT



Prix BD des collégiens 64

SÉLECTION 2026-2027

THÉMATIQUE "VIVRE ENSEMBLE"

Objectifs de l'action

Le Prix BD des collégiens 64 récompense annuellement un album, choisi par voie de vote individuel par les élèves de 4^e des collèges volontaires du territoire, parmi une sélection de cinq ouvrages.

En 2026-2027, la thématique retenue est "Vivre ensemble".

Le Département des Pyrénées-Atlantiques organise ce prix, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC) et l'atelier Canopé 64.

> L'objectif est de développer, notamment pendant la période de l'adolescence, le goût de la lecture chez les collégiens :

- favoriser la lecture plaisir ;
- stimuler l'esprit critique (débatte autour d'un ouvrage, analyser une œuvre) ;
- s'inscrire dans les projets pédagogiques des établissements.

Description de l'action

> Le projet se déroule en trois étapes :

MAI 2026 :

Inscription d'une ou plusieurs classes de 4^e.

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 :

Médiation par le(s) professeur(s), lecture des albums par les élèves, production des élèves autour des œuvres.

AVANT LE 30 MARS 2027 :

Vote individuel des élèves.

Modalité d'inscription

> Inscription sur :

➤ <https://forms.office.com/e/8N2GYEgaw>

AVANT LE 20 MAI 2026



> En vidéo :
Prix BD des collégiens

➤ <https://www.youtube.com/watch?v=8sHAbxDYyAM>



> Partenariat avec
le festival BD Pyrénées

À Billère les 12, 13 et 14 juin 2026 :

Animations, ateliers, spectacles,
rencontres d'auteurs, etc.





CONTACT
DIRECT

Jeunes **EN LIBRAIRIE**

Dispositif national d'Éducation artistique et culturelle, soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques, qui permet de mener des projets visant à faire découvrir aux élèves l'univers du livre et des librairies indépendantes et de développer leur goût de la lecture.

> Le projet se déroule en trois étapes :

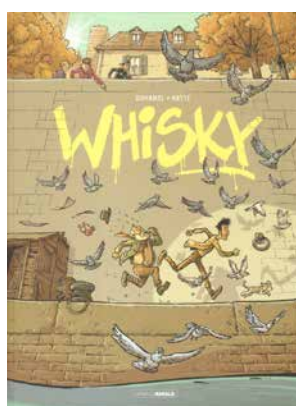
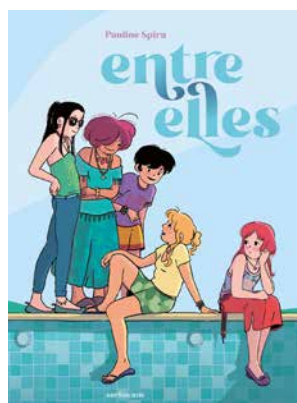
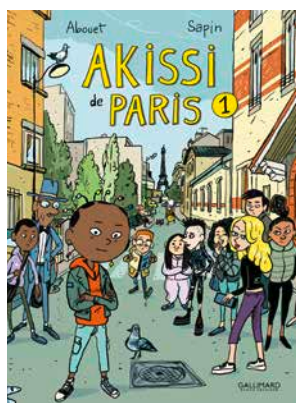
- temps de découverte : rencontre avec le libraire ;
- temps de visite : visite de la librairie durant laquelle les élèves vont dépenser leur bon d'achat d'une valeur de 30 € (co-financés par le Département, le collège et la DRAC Nouvelle-Aquitaine) ;
- temps de valorisation : travaux des élèves et des professeurs, bilan à transmettre à la DAAC du rectorat.

> Inscriptions :

➤ Via l'application ADAGE
campagne "Jeunes en librairie" - Nouvelle-Aquitaine
AVANT LE 1^{ER} JUILLET 2026

Contact

> ASSOCIATION LIBRAIRIES INDÉPENDANTES
EN NOUVELLE-AQUITAINE
05 57 89 49 40 - jel@librairies-nouvelleaquitaine.com
➤ www.librairies-nouvelleaquitaine.com



AKISSI DE PARIS

About,
Sapin
Gallimard

ENTRE ELLES

Pauline Spira
Sarbacane

LA TÊTE DANS LES NUAGES

Emmanuelle Friedmann,
Céline Bailleux
Soleil

LES CHEVEUX D'ÉDITH

Fabienne Blanchut,
Catherine Locandro,
Dawid
Dargaud

WHISKY

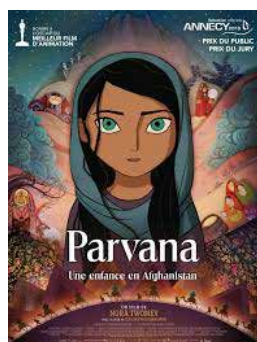
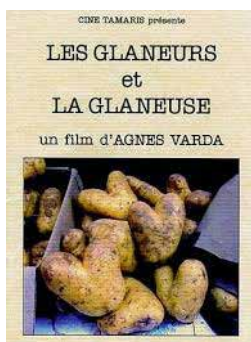
Duhamel,
Ratte
Grand Angle



Contact du Département

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

Fabienne JOB
05 59 11 42 80
fabienne.job@le64.fr



Éducation AUX IMAGES

1 | Collège au cinéma

Objectifs de l'action

À travers un parcours de découverte collective d'œuvres cinématographiques en salle, le dispositif Collège au cinéma accompagne les élèves dans la construction de leur regard, le développement de leur esprit critique et contribue à enrichir leur culture cinématographique tout au long de leur scolarité au collège.

Description de l'action

De la sixième à la troisième, ce parcours permet de découvrir trois à quatre films dans les salles de cinéma de proximité. Travaillés pédagogiquement par les équipes enseignantes, en amont et en aval de la projection à l'aide de ressources dédiées, les films visionnés deviennent autant de nouvelles références renforçant la diversification des moyens d'expression et de véritables outils éducatifs permettant aux élèves de lire, comprendre et questionner les images et le monde qui les entourent.

En Pyrénées-Atlantiques, ce dispositif national est enrichi d'un quatrième film valorisant les langues régionales et la production cinématographique locale. Proposé en version originale ou en version originale sous-titrée en français, ce film bonus s'intègre pleinement dans la continuité du parcours et renforce son ouverture culturelle et linguistique.

Pour l'année 2026-2027, la programmation intitulée "Filmer le réel" propose d'explorer la manière dont le cinéma donne à voir le réel dans toute sa diversité, en mêlant fiction, documentaire, essai et expérimentation. Élèves et enseignants seront invités à interroger les liens entre cinéma, mémoire et histoire, les frontières entre réel et fiction, ainsi que les relations entre espace intime et espace public.

Partenaires et coordination

- les enseignants relais assurent le lien avec le milieu éducatif ;
- l'association Cinévasion coordonne le dispositif à l'échelle départementale ;
- le Département accompagne les établissements participants, notamment dans la prise en charge des frais de transport des élèves.

Participation du Département et modalités de paiement

Lorsque l'établissement est distant de plus de 1,5 km du cinéma, le Département prend en charge les frais de transport des élèves participant au dispositif :

- si le cinéma est en dehors de la commune, plafond de 1 200 € pour trois séances par établissement et 1 600 € pour quatre ;
- si le cinéma est dans la même commune, plafond de 1 000 € pour trois séances par établissement et 1 330 € pour quatre.

Critères d'éligibilité

Les partenaires du dispositif resteront attentifs à ce que chaque établissement inscrit s'engage à préparer et à assister à l'intégralité des trois ou quatre séances programmées chaque année.

Cet engagement se formalisera par la signature d'une charte.

Modalité d'inscription

> Inscriptions :

➔ Via l'application ADAGE campagne "Collège au Cinéma 64"

AVANT LE 1^{ER} JUILLET 2026





2 | Smart Nomade collèges

Objectifs de l'action

Proposer aux élèves et aux enseignants une immersion dans les formes contemporaines de la création audiovisuelle et les accompagner dans la découverte active des nouvelles écritures documentaires pour raconter le réel.

Description de l'action

Grâce à la mise à disposition de casques de réalité virtuelle, les élèves font l'expérience d'œuvres immersives sélectionnées dans le cadre de la section du "Smart Biarritz-Immersive" du Festival International du film documentaire de Biarritz (FIPADOC).

En mobilisant à la fois le regard, le corps et les émotions, ces œuvres proposent aux élèves un parcours pluridisciplinaire réinterrogeant leur rapport aux images, leur fabrication, le point de vue et leur place en tant que spectateur.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'éducation aux images et d'éducation artistique et culturelle. Il est accompagné d'une formation au sein du collège à destination des équipes des établissements accueillant le dispositif, ainsi que d'un livret pédagogique présentant les œuvres et proposant des pistes de travail pour prolonger l'expérience avec les élèves.

Partenaires et coordination

- le Département des Pyrénées-Atlantiques fournit les casques, pilote le dispositif et accompagne les établissements participants ;
- l'équipe du FIPADOC assure la sélection des œuvres et la création des documents pédagogiques ;
- la société heRVé forme les équipes pédagogiques participantes et assure leur assistance technique.

Participation du Département

Les casques de réalité virtuelle, la demi-journée de formation ainsi que les affiches et les ressources pour l'exploitation pédagogiques sont mis à disposition de chaque établissement par le Département.

Critères d'éligibilité

- le collège doit disposer d'un lieu dédié à l'installation du dispositif (CDI, salle spécifique...), accessible sur toute la durée de la mise à disposition ;
- la présence constante auprès des élèves d'un référent est obligatoire lors de l'utilisation des casques ;
- une priorité est accordée aux établissements n'ayant pas encore bénéficié du dispositif.

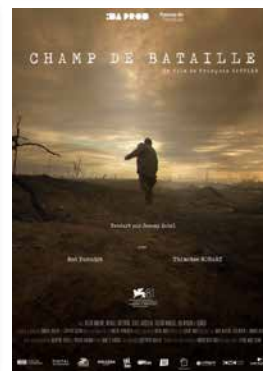
Modalités d'inscription

> Inscription :

JUSQU'AU 20 MAI 2026

👉 <https://forms.office.com/e/na6phc4fJK>

- sélection de quatre établissements fin mai 2026 ;
- mise à disposition des casques de réalité virtuelle pendant sept semaines, entre octobre 2026 et juin 2027.



Contact du Département

> MISSION ACTIONS CULTURELLES
ET LANGUES RÉGIONALES

Anatole ARESTEGUI

05 59 46 51 15 - anatole.arestegui@le64.fr



Susciter la pratique des langues régionales

LANGUE OCCITANE

Objectifs de l'action

Favoriser l'émergence des projets pédagogiques portant la langue occitane dans des registres autres que celui de l'enseignement scolaire.

Description de l'action

Dans le cadre du PAEC, le Département soutient les projets portés par les équipes enseignantes des collèges et ayant la dimension linguistique occitane.

> Les projets seront aidés sur la base des critères suivants :

- intensité de la pratique par les élèves de la langue occitane dans le projet proposé ;
- pertinence et intérêt du projet d'un point de vue pédagogique et linguistique ;
- implication de l'équipe pédagogique dans le projet...

> Le Département accompagne également les pratiques de langue occitane dans le cadre scolaire en organisant :

- un séjour pédagogique à dominante occitane au Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea pour les classes bilingues et immersives français/occitan (voir fiche action "Séjour ou animation découverte du patrimoine au CDEP Ospitalea") ;
- des visites bilingues (avec conteur) et des ateliers autour de documents rédigés en occitan aux Archives départementales, sur le site de Pau (voir fiche action "Découverte des archives - patrimoine, mémoire et histoire").



Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant total du projet ;
- la subvention est limitée à 2 000 € par établissement ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- le paiement interviendra à réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

👉 <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> MISSION ACTIONS CULTURELLES ET LANGUES RÉGIONALES

Colette LAPLÉCHÈRE

05 59 11 45 13

colette.laplechere@le64.fr



Ahortir la practica DE LA LENGA OCCITANA

Objectius de l'accion

Favorizar l'aviada deus projèctes pedagogics qui pòrtan la lenga occitana dens registres autes que lo de l'ensenhament escolar.

Descripcion de l'accion

Dens l'encastre deu PAEC, lo Departament que sostien los projèctes portats per las equipas ensenhairas deus collègis e qui an la dimension lingüística occitana.

> Los projèctes que seràn ajudats sus la sòla deus critèris qui segueishen :

- intensitat de la practica peus escolans, de la lenga occitana dens lo projècte proposat ;
- pertinéncia e interès deu projècte ;
- tà çò de pedagogic e lingüistic ;
- implicacion de l'equipa pedagogica dens lo projècte...

> Lo Departament qu'acompanha tanben las practicas de lenga occitana dens l'encastre escolar en organizar :

- un sejorn pedagogic en occitan au Centre departamentau d'Educacion au Patrimòni Ospitalea d'Irissarri per las classas bilinguas e immersivas francés/occitan (véder ficha accion "Sejorn o animacion descobèrta deu patrimòni au CDEP Ospitalea") ;
- visitas bilinguas (dab contaire) e talhèrs a l'entorn de documents redigits en occitan aus Archius departamentaus de Pau (véder ficha accion 9 "Descobèrta deus archius Patrimòni, memòria e istòria").

Participacion deu Departament e modalitats de pagament

- la subvencion qu'ei limitada a 80 % deu montant totau deu projècte ;
- la subvencion qu'ei limitada a 2 000 € per establiment ;
- lo còst de l'intervienent exterior qu'ei plafonat a 65 €/h ;
- lo pagament que sera hèit a recepcion deu bilanç en fin d'annada escolar ;
- si lo còst deu projècte realizat ei inferior a la demanda iniciala, lo montant deu pagament que poirà estar ajustat au prorata deu budget realizat.

Modalitat de candidatura

> Har la demanda en linha a :

👉 <https://paec.le64.fr>

ABANS LO 15 DE JUNH 2026

Contact du Département

> MISSION ACCIONS CULTURALS
E LENGAS REGIONALS

Colette LAPLÉCHÈRE

05 59 11 45 13

colette.laplechere@le64.fr



CONTACT
DIRECT

Susciter la pratique des langues régionales

LANGUE BASQUE

Objectifs de l'action

> Soutenir les projets entièrement en langue basque portés par les équipes enseignantes et répondant aux objectifs suivants :

- susciter la pratique de la langue basque (à l'oral comme à l'écrit) par les élèves, de manière à consolider leur apprentissage de l'euskara ;
- accompagner les élèves dans la liaison CM2 > 6^e ou 3^e > 2^{de} afin d'améliorer la continuité dans l'enseignement bilingue.

Description de l'action

Le dispositif destiné aux établissements scolaires mis en place par l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) a pour objectif de valoriser et susciter la pratique de la langue basque par les collégiens, notamment au travers de projets scolaires portés par les équipes enseignantes.

L'ensemble des projets font l'objet d'une instruction technique concertée associant les services de l'OPLB, de la Direction des services de l'Éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques, du Département et les conseillers pédagogiques des trois filières d'enseignement.

Le Département accompagne également la pratique de la langue basque dans le cadre scolaire via des animations et/ou séjours pédagogiques immersifs, pour les élèves bilingues ou bascophones au Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea à Irissarry.

> Informations et renseignements :

👉 <http://www.ospitalea.fr>



Participation du Département

> L'OPLB est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué des quatre membres suivants :

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté d'agglomération Pays basque.

La subvention accordée par l'Office Public de la Langue Basque est cumulable avec toutes autres aides attribuées par l'Éducation nationale, le Département et autres aides publiques. Elle ne peut être supérieure à 80 % du coût réel du projet.

À charge du collège

> 20 % minimum du coût total du projet

Modalité d'inscription

Règlement et formulaire de candidature sont téléchargeables courant avril 2026, sur le site de l'OPLB.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLÉTÉ EST À RETOURNER COURANT JUIN 2026 :

👉 www.mintzaira.fr

> Contact de l'Office Public de la Langue Basque :

05 59 31 18 34
ipd@mintzaira.fr

Contact du Département

> MISSION ACTIONS CULTURELLES
ET LANGUES RÉGIONALES

Emma IRIGOIN

05 59 46 51 33
emma.irigoin@le64.fr



Euskararen ERABILPENA SUSTATU

Ekintzaren helburuak

> Dirulaguntza bat eskaintzea irakasle taldeek osoki euskaraz eramaten dituzten proiektuendako honako helburuetarik bat erdiesteko :

- ikasleen euskararen erabilpena bultzatzea, euskara baliatuz (idatziz ala ahoz), eskolako euskararen ikaskuntza azkartzeko ;
- ikaslea CM2 > 6. edo 3. > 2. arteko urratsetan laguntzea irakaskuntza elebidunaren jarraikortasuna hobetzeko.

Ekintzaren deskribapena

Euskararen Erakunde Publikoak (EEP) antolatzen duen Ikastetxeen Proiektu Deialdiaren helburua besteak beste da bigarren mailako ikastetxeetako ikasleen euskararen erabilera bultzatzea, irakasleek muntatu proiektuen bidez.

Proiektu guztiak elkarrekin aztertzen dituzte EEPko eta Departamendu Kontseiluko zerbitzuek, Bordeleko Errektoretzak, Pirinio Atlantikoetako Hezkunde Nazionalako zerbitzuen zuzendaritzak, eta hiru sareetako aholkulari pedagogikoez.

Departamenduak laguntzen du euskararen erabilpena sustatzen eskolen sailan ikasle elebidun edo euskaradunentzat, Irisarriko Ospitalea zentroko animazioen eta ondare egonaldiaren bidez.

> Argibideak eta xehetasunak :

👉 <http://www.ospitalea.fr>

Departamenduaren parte hartzea

> EEP Interes Publikoko Erakundea da, lau kidez osatua :

Estatua, Akitania-Berria Eskualdea ; Pirinio-Atlantikoetako Departamendua eta Euskal Hirigune Elkargoa.

EEPk emandako dirulaguntza, Hezkunde Nazionalak, Departamenduak edo beste edozein erakundek eman dirulaguntza publikorekin metatzen ahal da. Ezin du proiektuaren kostu orokorraren % 80 baino handiagoa izan.

Kolegioaren gain

> Proiektuaren kostu osoaren % 20 gutxienez

Izena emateko moldeak

Araudia eta hautagaitza aurkezteko txostena 2026 ko apirilean zehar EEPren webgunetik deskarga daitezke.

KANDIDATURA TXOSTENA OSATU ETA 2026 KO EKAINEAN ZEHAR ITZULI BEHARKO DA :

👉 www.mintzaira.fr

> Euskararen Erakunde Publikoko harremana :

05 59 31 18 34
ipd@mintzaira.fr

Departamenduko harremana

> KULTURA ETA HIZKUNTZA
EKINTZETARAKO MISIOA

Emma IRIGOIN
05 59 46 51 33
emma.irigoin@le64.fr



DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE



AAP
SOUVIS
AU PLAFOND
FINANCIER
DU COLLÈGE

Actions
DÉCOUVERTE
DU TERRITOIRE



Séjour de découverte DE LA MONTAGNE

Objectifs de l'action

> Favoriser la découverte de la montagne :

Le milieu montagnard (paysage, histoire, mutations...), le patrimoine montagnard (pastoralisme, patrimoines naturel, culturel, historique...), les métiers, pratiques et savoir-faire des hommes et des femmes qui y vivent et y travaillent (gardiens de refuge, bergers et producteurs, agents du Parc national des Pyrénées, accompagnateurs en montagne, artisans...), mais aussi le concept de multi-usage de ces espaces (forêt, pêche, chasse, pastoralisme, activités de loisirs...) et les bonnes pratiques à adopter.

Description de l'action

Cette action a pour objectif de développer une "culture montagne" auprès des jeunes, ce qui constitue un axe stratégique du Plan montagne 64.

> Le séjour :

Il reposera obligatoirement sur une approche transversale de la découverte de la montagne dans toutes ses dimensions (naturelle/culturelle/économique) en lien avec les objectifs de l'action et comprendra :

- une nuit dans un refuge ou un hébergement de groupe en montagne du 64 (Béarn, Pays basque). Voir liste indicative des hébergements ;
- une rencontre avec un ou des acteurs du territoire de montagne ;
- un travail partenarial avec des structures du territoire (socioprofessionnels, associations...) permettant une transmission in situ sur les caractéristiques et enjeux de la montagne.

Sont exclus les séjours de ski / raquettes pouvant relever de l'action "découvertes des activités sportives de pleine nature".

Les activités et l'hébergement doivent avoir lieu en zone de montagne du 64.

> Le site

➔ <https://reussirmarando.com>

Fait le tour de toutes les bonnes pratiques à adopter en randonnée.



> Pensez aussi au séjour "clé en main"

➔ Montagne et Pastoralisme

proposé par le Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea à Irissarry. Contact direct avec l'organisateur.

Ressources pour préparer le séjour

> Liste indicative des hébergements :

➔ <https://www.le64.fr/programme-dactions-pour-les-collegiens>

> Exposition Pros de la Montagne

(cf. information page 37)

> Découvrir les bonnes pratiques à adopter et les vidéos pédagogiques et ludiques avec Curieux :

➔ <https://reussirmarando.com/boite-a-outils/video-application/>

Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant total du projet ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- le paiement interviendra à réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

➔ <https://paec.le64.fr>

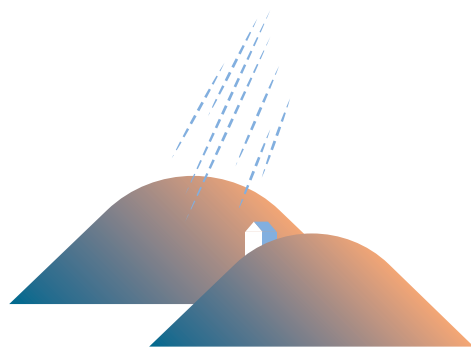
AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> MISSION PLAN MONTAGNE

Nathalie ELBE

05 59 46 51 22 - nathalie.elbe@le64.fr



Découverte DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE

... Objectifs de l'action

- mieux connaître les ressources naturelles : espaces, sites et itinéraires en Pyrénées-Atlantiques ;
- sensibiliser aux bonnes pratiques en fonction de la sensibilité du milieu, des espaces et des sites parcourus, du multi-usage et de la saison ;
- découvrir ou approfondir les techniques des pratiques de sports de pleine nature ;
- découvrir les métiers spécifiques au milieu naturel (pisteurs, secouristes, guides, gendarmes de haute montagne, bergers, forestiers, moniteurs de sport...) ;
- découvrir le patrimoine naturel et culturel aux abords des espaces, sites et itinéraires du département.

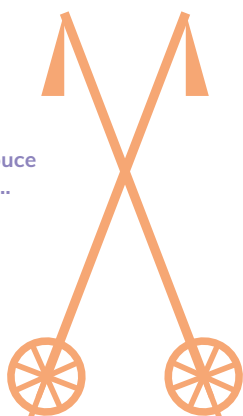
... Description de l'action

Le projet doit s'inscrire obligatoirement dans une démarche pluridisciplinaire. Il doit permettre aux jeunes, en s'appuyant sur la pratique d'activités de pleine nature, de mieux appréhender les spécificités du milieu, la cohabitation avec les autres usagers, les notions de sécurité et de préservation.

Le projet porte sur une ou plusieurs activités de pleine nature, sur la découverte des milieux naturels, des impératifs d'entraide et de sécurité... et/ou des métiers qui en découlent.

> Les activités de pleine nature ciblées :

- le ski sous toutes ses formes ;
- les raquettes à neige ;
- le canoë-kayak et les sports d'eaux vives ;
- les sports de verticalité : escalade ; via ferrata, canyoning...
- la randonnée pédestre, le trail ;
- la marche nordique ;
- le VTT ;
- la spéléologie ;
- le surf et le sauvetage côtier ;
- les activités nautiques en eau douce ou salée : stand up paddle, voile...



> Pour l'activité ski alpin à Gourette ou La Pierre Saint-Martin :

Lorsqu'une classe ou un groupe participe à un projet se déroulant sur plusieurs jours consécutifs ou fractionnés, le collège pourra bénéficier d'un partenariat avec l'Établissement Public des Stations d'Altitude (EPSA) (présentation des métiers en montagne, sécurisation des pistes, neige de culture, damage...) ainsi que d'un forfait découverte de 4,5€ (prix indicatif) par collégien.

... Critères d'éligibilité

- territoire des Pyrénées-Atlantiques ;
- le projet se déroule, pour une même activité, a minima sur une journée, ou a minima sur deux jours en période hivernale pour la pratique du ski alpin ;
- pluridisciplinarité du projet ;
- le déroulement du projet s'opère hors cycle EPS et hors action UNSS ;
- projet co-construit avec un ou des partenaires agréés : Établissement Public des Stations d'Altitude (EPSA), professionnels des sports de pleine nature (accompagnateurs de moyenne montagne, guides, moniteurs VTT, clubs sportifs, comités sportifs, moniteurs de ski...), fédérations d'éducation populaire, la Maison de la Montagne, Pôle Pyrénéen des Métiers de la Montagne...

... Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant total du projet ;
- le paiement interviendra à la réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

... Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

👉 <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> MISSION SPORTS JEUNESSE
ET VIE ASSOCIATIVE

Sandrine PUYO

05 59 11 41 16

sandrine.puyo@le64.fr





CONTACT
DIRECT

Opération Océan Attitude : SENSIBILISATION AUX RISQUES ET À LA PRÉSERVATION DU LITTORAL

> Description de l'action :

Le Département organise l'opération Océan Attitude, une journée de découverte et de sensibilisation aux risques liés au littoral et à la préservation de l'environnement marin.

L'action s'articule autour d'ateliers pédagogiques et pratiques encadrés par des professionnels, permettant aux élèves : de mieux comprendre les dangers du littoral (courants, vagues, baines...), d'apprendre les bons gestes de prévention des noyades et les gestes de premiers secours, tout en développant une conscience environnementale et en adoptant des pratiques respectueuses du littoral.

> Classes de 4^e privilégiées

1 à 2 sessions seront organisées dans l'année sur une journée complète à la plage de l'Océan à Anglet. Effectif de 50, 60 élèves par session.

Opération Pilou Page : SENSIBILISATION AUX RISQUES EN MILIEU MONTAGNARD

> Description de l'action :

Le Département et le Comité départemental 64 des clubs alpins et de montagne organisent, avec leurs partenaires, "l'opération Pilou Page" qui consiste à la découverte du milieu et des risques autour d'une séance d'information en classe avec un guide de haute montagne et d'ateliers techniques et de prévention en station d'altitude (météo, précautions hors-piste, nivologie, utilisation du matériel de secours...).

Cette opération permet également de découvrir des métiers du milieu montagnard : pisteurs, moniteurs de ski, secouristes, guides de haute montagne, gendarmes de haute montagne, démonstration d'un chien d'avalanche...

> Classes de 5^e privilégiées :

EFFECTIF GLOBAL LIMITÉ À 400 JEUNES

La journée en station se déroulera à Gourette, la semaine précédant les vacances de Noël, en fonction de l'enneigement et des conditions météorologiques.

> Participation du Département :

Le Département co-organise ces opérations avec ses partenaires et prend en charge le financement du transport des collégiens.

> Inscription obligatoire :

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2026

Une fiche à compléter sera transmise par retour de mail.

Contact du Département

> MISSION SPORTS JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Sandrine PUYO

05 59 11 41 16

sandrine.puyo@le64.fr

> L'exposition Pros de la montagne

Les professionnels de la montagne ont réalisé l'exposition **Pros de la montagne** destinée aux scolaires pour présenter leurs métiers.

Informations et réservations :

✉ info@ppmm64.org

> Le site

✉ <https://nature64.fr>

Toutes les balades et randonnées des Pyrénées-Atlantiques sur Nature64.



AAP
SOU MIS
AU PLAFOND
FINANCIER
DU COLLÈGE

Un métier POUR MOI



Objectifs de l'action

- faire découvrir aux élèves le monde professionnel et ses métiers, notamment les métiers en lien avec l'offre et les spécificités du territoire ;
- permettre à chaque collégien de construire son parcours d'orientation, voire son entrée dans le monde du travail ;
- soutenir les projets visant à aider les collégiens à connaître la diversité des métiers et les sensibiliser au monde de l'entreprise ;
- promouvoir l'égalité des chances dans le milieu professionnel ;
- organiser un parcours global de sensibilisation aux métiers et aux formations.

Description de l'action

De nombreux jeunes ne connaissent pas la diversité des métiers existants sur leur territoire. Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques bénéficie d'un réseau riche d'acteurs économiques et sociaux et souhaite soutenir les collèges dans leurs actions de découverte professionnelle, dans le cadre du "parcours avenir" auprès des élèves.

> Cette action se décline à travers le soutien financier :

- des déplacements : visites d'entreprises, visites de lycées professionnels et de centres de formation, participation aux différents forums d'orientation, participation à des forums de l'apprentissage, journées portes ouvertes, ateliers ERIP (espace régional d'information de proximité) ; et/ou
- de l'animation d'intervenants extérieurs : associations ou autres partenaires ressources présentant une famille de métiers, un portrait de territoire, ou tout autre sujet en lien avec l'orientation.

Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant total du projet ;
- le coût de l'intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- les déplacements des intervenants seront calculés sur la base de 0,50 €/km ;
- le paiement interviendra à réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

👉 <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Ressources

> Liste d'acteurs ressources disponibles :
par familles de métiers et par territoire

> Supports disponibles :

Exposition itinérante "TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES" de l'association Femmes ici et ailleurs (prêt gratuit)

Yaël LAUFER-DUBARRE

Mission SPORTS JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

05 59 11 45 73

yael.lauffer-dubarre@le64.fr

> D'autres actions du PAEC permettent aussi aux élèves de découvrir les métiers du territoire :

Espaces naturels et biodiversité, projet Ethnologue en herbe (Archives départementales), projet Jeunes en librairie, séjours en montagne, découverte des activités sportives de pleine nature ou sport, opération Pilou Page, etc.

> Les frais de déplacement des collégiens

La Région Nouvelle-Aquitaine participe aux frais de déplacement des collégiens pour des actions liées à l'information sur l'orientation (visites d'entreprises, forums, etc.).

👉 <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

[/jeunesse/aide-au-deplacement-de-collégiens-pour-des-manifestations-liees-linformation-sur-lorientation](https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/aide-au-deplacement-de-collégiens-pour-des-manifestations-liees-linformation-sur-lorientation)

> Contact :

charte.colleges@nouvelle-aquitaine.fr

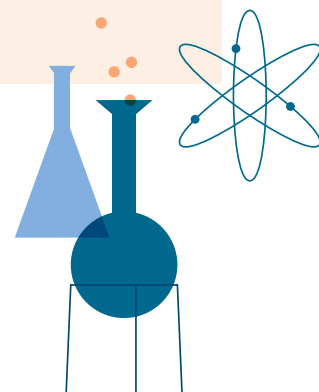
Contact du Département

> MISSION SPORTS JEUNESSE
ET VIE ASSOCIATIVE

Maddalen LURO

05 59 11 44 01

maddalen.luro@le64.fr





Sections SPORTIVES SCOLAIRES

Objectifs de l'action

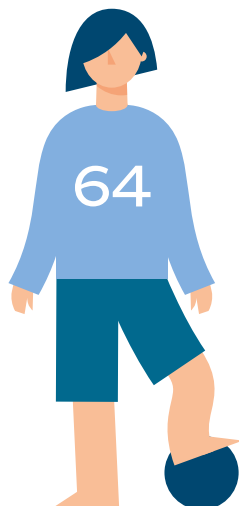
- s'inscrire dans une logique de perfectionnement sportif et/ou d'ouverture, selon le cahier des charges proposé par le Rectorat ;
- fonction éducative : contribuer à la formation équilibrée du jeune, à la réussite du double parcours par un suivi scolaire des élèves ;
- éducation à la santé et la citoyenneté : promouvoir une qualité de vie intégrant la pratique régulière d'activités physiques sportives et artistiques et l'éducation à la santé (notamment nutrition, rythme de vie) ;
- fonction sociale pour lutter contre les inégalités et les discriminations ;
- développement local : convention de partenariat avec un club local, place du club dans le parcours éducatif et la vie citoyenne.

Description de l'action

Les sections sportives scolaires appartiennent à l'offre de formation proposée aux établissements par le Rectorat selon un cahier des charges bien précis.

Pour la création d'une section sportive, chaque établissement doit établir et argumenter une demande auprès du Rectorat (ouverture à tous les niveaux, gratuité de la pratique, trois heures de pratique sportive réparties en deux séances, hors cycle UNSS, participation aux compétitions).

L'encadrement de la pratique sportive est soit assuré par le professeur d'EPS référent, soit conventionné avec un acteur fédéral de la ou des disciplines concernées (comité départemental, club...).



Critères d'éligibilité

- la section sportive doit être agréée par le Rectorat ou en cours d'agrément ;
- le déroulement du projet s'opère hors cycle EPS et hors action UNSS.

Où ?

Dans les équipements sportifs intégrés ou à proximité de l'établissement, dans les espaces sites et itinéraires de pleine nature de proximité.

Avec qui ?

Le professeur d'EPS référent et/ou le mouvement sportif local (comité départemental, club...).

Modalité de l'action

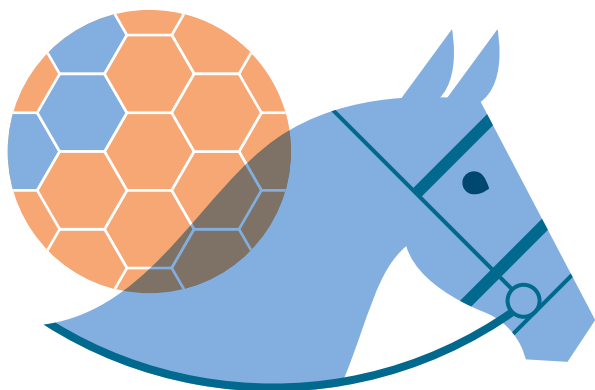
Appel à projets non soumis au plafond financier du collège.

Participation du Département

Selon deux cas de figures distincts (une seule aide par section sportive).



AAP
NON SOUMIS
AU PLAFOND
FINANCIER
DU COLLÈGE



1 | Aide au déplacement des sections sportives lors des entraînements :

> Les sections sportives de pleine nature :

octroi d'une aide aux déplacements réalisés par un prestataire, lors des entraînements hebdomadaires sur les sites de pratique en extérieur. La prise en charge est de 80 % des factures acquittées, subvention maximale de 2 700 €/an par section sportive.

> Les autres sections sportives :

octroi d'une aide aux déplacements réalisés par un prestataire, lors des entraînements hebdomadaires sur les sites de pratique. La prise en charge est de 80 % des factures acquittées, subvention maximale de 500 €/an par section sportive.

2 | Aide à la création d'une section sportive :

Aide départementale forfaitaire de 1 000 €/an par section sportive, au maximum sur les trois premières années de fonctionnement dès lors que la demande d'agrément par le Rectorat est en cours. Cette aide est délivrée sur production des coûts effectifs supportés par l'établissement lors de sa mise en place, pour permettre à l'établissement de consolider le plan de financement en rythme de croisière par la recherche notamment de cofinancements (fédération sportive, sponsoring...).



Modalité de paiement

> La subvention est versée au collège à l'issue de l'année scolaire, sur production :

- du bilan en fin d'année scolaire ;
- des factures acquittées du prestataire de transport et des autres prestataires (prestation du club, location d'équipements sportifs, achat de petits matériels sportifs dédiés...).

Si le coût du projet réalisé est inférieur à la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata des justificatifs.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande de subvention :

👉 <https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

en précisant la ou les disciplines, l'agrément obtenu ou la demande d'agrément en cours.

Pour les établissements disposant d'une section sportive agréée, envoyer le bilan de l'année précédente (dans "document complémentaire" du dossier à saisir en ligne).

Contact du Département

> MISSION SPORTS JEUNESSE
ET VIE ASSOCIATIVE

Sandrine PUYO

05 59 11 41 16

sandrine.puyo@le64.fr



Découverte des institutions, DES LIEUX DE MÉMOIRES ET DES PATRIMOINES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Objectifs de l'action

- connaître les institutions décisionnelles de la République, comprendre les valeurs et le fonctionnement de ces institutions et appréhender le rôle de leurs représentants ;
- découvrir l'histoire et le patrimoine local et départemental ;
- explorer les lieux de mémoire à l'échelle locale et départementale.

Description de l'action

Le projet devra s'inscrire dans un parcours de découverte des institutions, des lieux de mémoire, d'histoire et de patrimoine. Il s'inscrit dans une dimension pluridisciplinaire.

Le projet comportera

> Des visites dans le département des Pyrénées-Atlantiques :

Visite d'une institution locale (mairie, tribunal...) et/ ou d'un lieu de mémoire, d'histoire ou de patrimoine : mémorial du camp de Gurs, châteaux, commanderies et domaines du territoire, musées, médiathèques, services d'archives, villes et pays labellisés d'Art et d'Histoire.

> Des actions en collège :

Organisation de débats, interviews et invitations de personnalités, expositions, etc.

Participation du Département et modalités de paiement

- la subvention est limitée à 80 % du montant du projet ;
- le coût d'un intervenant extérieur est plafonné à 65 €/h ;
- le paiement interviendra à la réception du bilan en fin d'année scolaire ;
- si le coût réalisé du projet est inférieur à celui de la demande initiale, le montant du paiement pourra être ajusté au prorata du budget réalisé.

Modalité d'inscription

> Saisir sa demande en ligne sur :

<https://paec.le64.fr>

AVANT LE 15 JUIN 2026

Contact du Département

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

Christine DOASSANS

05 59 11 42 38

christine.doassans@le64.fr

CONTACT
DIRECT

Découverte DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

> Venez découvrir l'Institution départementale en participant à une visite d'environ deux heures, qui sera clôturée par la rencontre et l'échange avec un(e) Conseiller(e) départemental(e).

Le Département finance 80 % des frais de transport pour le déplacement au Parlement de Navarre ou à la Caserne de la Nive.

Il est également possible, en complément, d'organiser, dans les collèges, un **Escape game** autour de la citoyenneté et de la découverte des missions du Conseil départemental.

Contact du Département

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

Christine DOASSANS

05 59 11 42 38

christine.doassans@le64.fr



Découverte des institutions, DES LIEUX DE MÉMOIRES ET DES PATRIMOINES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONTACT
DIRECT

Centre Départemental D'ÉDUCATION AU PATRIMOINE (CDEP) OSPITALEA

Dispositif hors PAEC hors appel à projets :

> Objectifs de l'action :

- proposer aux collégiens une découverte du patrimoine du Pays basque autour de thématiques ciblées (histoire, culture, bâti, patrimoine immatériel...);
- renforcer la cohésion de la classe grâce à un séjour dans un bâtiment historique au cœur d'un village rural du Pays basque.

> Description de l'action :

SÉJOURS ET ANIMATIONS PATRIMOINE :

En fonction du thème choisi, la classe approfondira sa découverte du patrimoine et de l'histoire du territoire.

Durée : de la demi-journée à trois jours

VISITE DE L'ANCIENNE COMMANDERIE DU XVII^e SIÈCLE :

Découverte de l'histoire de cet édifice construit par les Chevaliers Hospitaliers au XVII^e siècle et rénové par le Département dans les années 2000.

Durée : 1h (possibilité de combiner avec la visite de l'exposition)

VISITE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE :

Cette année, Ospitalea propose de découvrir l'exposition "La mythologie basque" du 12 mars au 10 octobre 2026.

Durée : 1h (possibilité de combiner avec la visite du bâtiment)

> Thèmes abordés :

CULTURE :

Maison basque traditionnelle, Paysages, Pelote, Mythologie basque, Rites carnavalesques, Métiers d'art, Vie pastorale, Patrimoine en Oc (module en occitan).

HISTOIRE :

Le Pays basque à l'époque romaine, les sites fortifiés, les Chemins de Saint-Jacques, la Seconde Guerre mondiale.

> Conditions d'accueil :

Hébergement sur place : 35 lits (collégiens + encadrants)

Tous les modules peuvent se dérouler en français et en basque. Un module "Patrimoine en Oc" est disponible en occitan.

> Tarifs préférentiels pour les collèges :

CONSULTER LA GRILLE TARIFAIRE SUR LE SITE INTERNET :

👉 <https://ospitalea.fr/vous-etes/un-enseignant/>

À partir d'un séjour de deux nuits, les frais de déplacement sont financés à hauteur de 80 %.

Contact du Département

> CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION
AU PATRIMOINE OSPITALEA (CDEP)

Le Bourg - 64780 IRISSARRY

05 59 37 97 20 - ospitalea@le64.fr

👉 www.ospitalea.fr

Formulaire d'inscription à télécharger :

👉 <https://ospitalea.fr/wp-content/uploads/sites/5/2026/02/Fiche-inscription-FR.pdf>

Inscription obligatoire : avant le 15 juin 2026 si vous souhaitez que votre séjour se déroule en septembre ou octobre.





CONTACT
DIRECT

Archives départementales PAU ET BAYONNE

> Objectifs de l'action :

- questionner le passé pour mieux comprendre les sociétés d'hier et d'aujourd'hui ;
- sensibiliser à l'histoire et au patrimoine, en lien avec les programmes scolaires ;
- rendre accessibles les sources de l'histoire par le biais de documents originaux.

> Description de l'action :

Les archives départementales proposent :

LA VISITE DES ARCHIVES DE PAU OU DE BAYONNE :

pour découvrir le fonctionnement d'un service d'Archives et des métiers associés.

LES ATELIERS :

adaptés à tous les niveaux, pour découvrir des documents originaux autour de thèmes locaux.

La séance complète, associant visite commentée du bâtiment et atelier thématique, dure au minimum 2h.

> Thèmes abordés lors des ateliers :

- découverte des missions des Archives ;
- histoire du territoire au fil du temps et des événements ;
- pratiques artistiques et culturelles.

Les ateliers peuvent être animés en Euskara ou Occitan/Béarnais.

PROJET SPÉCIFIQUE "ETHNOLOGUE EN HERBE" :

à destination des collégiens bascophones de 3^e.

Découverte des métiers d'ethnologue, technicien audiovisuel et archiviste à travers la collecte de témoignages oraux en langue basque. Neuf séances regroupées dans un trimestre. Inscription obligatoire avant le 1^{er} juillet 2026. Deux collègues seront retenus.

> Offre pédagogique associée aux partenaires culturels locaux :

- villes Art et Histoire, Bayonne et Pau, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ;
- sites et partenaires culturels et patrimoniaux : musée Jeanne d'Albret et du protestantisme, musée de la résistance et de la déportation des Pyrénées-Atlantiques, musée basque et de l'histoire de Bayonne, musée Bonnat-Helleu, CIAP Lapurdum et des Récollets, DIDAM, Bel Ordinaire, réseaux de médiathèques, CDEP Ospitalea, David Bordes, conteur et accompagnateur en montagne.

Les animations proposées sont gratuites.
Les frais de déplacement sont financés à hauteur de 80 %.

Contacts du Département

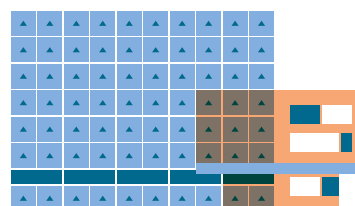
> PAU | Carine FREYSSINET-MAIZY
05 59 84 97 60 - carine.freyssinet@le64.fr

> BAYONNE | Maud MERPILLAT - Tere GARCIA-LARRACHE
05 59 03 93 93
maud.merpillat@le64.fr - tere.garcia-larrache@le64.fr



> En vidéo :
Ethnologue en herbe

👉 <https://www.youtube.com/watch?v=-rRMjBrtTPM>





Tous les métiers sont mixtes

> Exposition

Description de l'activité :

Participation à la découverte des métiers via une présentation au delà du genre

Thèmes abordés :

Métiers

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

Variable, en fonction de l'accompagnement proposé par le collège

Caractéristiques :

22 parcours "roll-up", format 80 x 200 cm

Qui contacter :

Yaël LAUFER-DUBARRE

> MISSION SPORTS JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

05 59 11 45 73

yael.laufer-dubarre@le64.fr

Ludi'santé

> Jeu de piste

Description de l'activité :

Jeu de piste conçu par les collégiens élus au Conseil départemental des jeunes, dans l'objectif de sensibiliser les collégiens aux risques de la sédentarité

Thèmes abordés :

Différence entre activité physique et sport. Risques de la sédentarité et préconisations

Groupe :

En groupe. Installation adaptable en fonction des espaces disponibles

Durée de l'activité :

Environ 1 heure (introduction + jeu + débriefing)

Caractéristiques :

Notices pour l'installation du jeu + les consignes d'animation

> En vidéos :

👉 <https://www.youtube.com/watch?v=5UGI6Z0IN6Q&t=39s>

Qui contacter :

Yaël LAUFER-DUBARRE

> MISSION SPORTS JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

05 59 11 45 73

yael.laufer-dubarre@le64.fr

OUTILS ÉDUCATIFS MIS À DISPOSITION DES COLLÈGES



Citoyenneté et découverte des missions du Conseil départemental

> Escape game

Description de l'activité :

Mise en situation des élèves dans la peau d'une Conseillère départementale

Thèmes abordés :

Élections, démocratie, citoyenneté, engagement, connaissance des institutions

Groupe :

Environ 8 élèves par jeu, soit 32 élèves au total

Durée de l'activité :

Environ 1 heure (introduction + jeu + débriefing)

Caractéristiques :

1 boîte de 80 x 40 x 50 cm comprenant tous les objets du jeu + 1 cadre format A3

Qui contacter :

Christine DOASSANS

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

05 59 11 42 38

christine.doassans@le64.fr

À vélo c'est la classe

> Mallette pédagogique

Description de l'activité :

Jeux de société, de plateau ou jeux à faire à vélo pour apprendre à rouler en sécurité, comprendre les usages sociaux, environnementaux et sanitaires, la mécanique et l'entretien du vélo

Thèmes abordés :

Mobilité cyclable : maniabilité, mécanique, code de la route, histoire du vélo, etc.

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

Selon les jeux entre 10 et 50 minutes

Caractéristiques :

La mallette comprend 11 ateliers, théoriques et pratiques

Qui contacter :

Sabine ETCHEVERRY

> MISSION VÉLO

05 59 46 51 65

sabine.etchevry@le64.fr



Les expositions de Biblio64

> Exposition

Description de l'activité :

47 expositions permettent, en fonction de la thématique sollicitée, de venir en appui à un projet au sein du collège

Thèmes abordés :

Jeux olympiques, bande dessinée, laïcité, contes de pays différents, environnement, les enfants de la résistance (exposition tirée de la série BD), histoire du chocolat, etc.

Groupe :

Installation adaptable

Durée de l'activité :

Variable, en fonction de l'accompagnement proposé par le collège

Caractéristiques :

Le nombre de panneaux est en fonction de la thématique

Qui contacter :

Patricia PEHAU

> MISSION LECTURE PUBLIQUE

Biblio 64

patricia.pehau@le64.fr

Grandir sans violence

> Kit pédagogique

Description de l'activité :

Des outils (quiz, cartes à discussion, violentomètre, mots bûchettes, etc.) et des fiches ou séquences pédagogiques qui permettront au collège d'animer des ateliers auprès des élèves

Thèmes abordés :

Information et sensibilisation des élèves aux violences faites aux enfants

Groupe et durée de l'activité :

Variable selon l'outil utilisé

Caractéristiques :

Une mallette regroupant tous les outils

Qui contacter :

Fabienne JOB

> ÉQUIPE ACTIONS ÉDUCATIVES

05 59 11 42 80

fabienne.job@le64.fr

Mission environnement

Atlas départemental des paysages

> Site internet

Description de l'activité :

Découverte des paysages autour de son collège, explication de ses caractéristiques, contexte historique, principaux enjeux. Nombreuses ressources sous forme de cartes, profils, vues d'avion, etc.

Thèmes abordés :

Paysage, climat, géologie, histoire, activités humaines (agriculture, transport, tourisme, etc.)

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

En fonction de la profondeur de la recherche

Caractéristiques :

📄 <https://atlasdespaysages.le64.fr>

Qui contacter :

François ESNAULT

> MISSION ENVIRONNEMENT

francois.esnault@le64.fr

64 Fantastiques

> Livret papier et site internet

Description de l'activité :

Découverte de 64 espèces pour lesquelles le territoire départemental a la responsabilité d'en assurer la sauvegarde

Thèmes abordés :

Faune et flore

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

En fonction de la profondeur de la recherche

Caractéristiques :

📄 <https://le64.fr/64-especes-fantastiques-pour-representer-la-biodiversite>

Qui contacter :

Thierry GATELIER

> MISSION ENVIRONNEMENT

thierry.gatelier@le64.fr



Archives départementales

Villas et jardins de la Côte basque (1900-1930)

> Exposition

Description de l'activité :

Découverte de l'architecture art-déco et néo basque autour de 4 thèmes : grandes demeures, jardins de ville, lotissements, arts décoratifs

Thèmes abordés :

Architecture des villas art-déco et néo basque ainsi que leurs jardins dessinés par les frères Gelos

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

30 à 60 minutes, prêt 1 mois maximum

Caractéristiques :

5 kakémonos 150 x 200 cm ; 5 kakémonos 85 x 200 cm ; une publication ; bilingue français-basque ou trilingue français-basque-espagnol

À venir chercher et à rapporter au Pôle d'archives à Bayonne

Qui contacter :

Tere GARCIA-LARRACHE

> PÔLE D'ARCHIVES DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

tere.garcia-larrache@le64.fr

TRANSports, du transport au sport

> Exposition

Description de l'activité :

Découverte de l'histoire de 8 types de transport devenus des sports, à travers des exemples provenant du département 64, mais également d'Aragon, de Navarre et de Guipuzcoa

Thèmes abordés :

Type de transports abordés : automobile, cyclisme, alpinisme, course à pied, hippisme, aviation, sports nautiques, ski

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

30 à 60 minutes, prêt 1 mois maximum





Caractéristiques :

11 kakémonos 150 x 200 cm ; une publication ; trilingue français-basque-espagnol ; un livret grand public (en autonomie, avec questions-réponses)

À venir chercher et à rapporter au Pôle d'archives à Bayonne

Qui contacter :

Tere GARCIA-LARRACHE

> PÔLE D'ARCHIVES DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

tere.garcia-larrache@le64.fr



Le train de La Rhune, un siècle d'ascension (1924-2024)

> Exposition

Description de l'activité :

En 1924, la Rhune se pare de celui que l'on a longtemps appelé, le "Petit train", proposant une approche nouvelle du massif. Ce train à crémaillère a résisté au temps, aux conflits, aux révolutions technologiques et continue d'offrir un voyage où le temps s'arrête lors d'une ascension qui laisse la place à la découverte du monde de la Rhune

Thèmes abordés :

1 panneau "Introduction/crédits" ; 1 panneau "De la conception aux premiers voyages" ; 1 panneau "Le train sous l'occupation" ; 1 panneau "La Rhune, le train et..." ; 1 panneau "Un train pas comme les autres" ; 2 panneaux d'une fresque réalisée par l'artiste Xab Xab à l'occasion du centenaire

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

30 à 60 minutes, prêt 1 mois maximum

Caractéristiques :

7 kakémonos 150 x 200 cm ; trilingue français-basque-espagnol ; 2 fichiers audiovisuels, 14 photographies

Qui contacter :

Tere GARCIA-LARRACHE

> PÔLE D'ARCHIVES DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

tere.garcia-larrache@le64.fr

Les Basses-Pyrénées dans la Première Guerre mondiale (1914-1918)

> Exposition

Description de l'activité :

À travers des documents d'archives, un regard sur la Première Guerre mondiale vécue dans le Sud-Ouest

Thèmes abordés :

Panneau d'introduction et frise chronologique ; entrée en guerre ; le front : une vie de taupes ; la correspondance : la plume et le pinceau ; du front à l'arrière : la culture de l'ennemi ; la vie s'organise à l'arrière ; la mobilisation de tous ; l'après-guerre : mémoire d'hommes

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

30 à 60 minutes, prêt 15 jours maximum

Caractéristiques :

8 kakémonos 85 x 215 cm ou 8 panneaux rigides avec œillets 40 x 100 cm ; version française ou version basque ou version occitane

Qui contacter :

Tere GARCIA-LARRACHE

> PÔLE D'ARCHIVES DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

tere.garcia-larrache@le64.fr

Carine FREYSSINET-MAIZY

> ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, SITE DE PAU

carine.freyssinet@le64.fr

Perspectives, photographies d'André Grimard

> Exposition

Description de l'activité :

Motivé par le désir de témoigner d'une ville, André Grimard a arpenté, entre 1900 et 1930, les rues de Bayonne et en a photographié les moindres détails. Il a réalisé près de cinq cents clichés et transcrit en dessins ou aquarelles des vues de la ville ou photos d'autres artistes

Thèmes abordés :

Biographie de l'auteur, techniques photographiques, mise en regard de ses aquarelles et de ses photographies, 5 zones géographiques de Bayonne (Nive, Réduit, Adour, Porte Marine, Centre-Ville)

Groupe :

Individuel ou en groupe

Durée de l'activité :

30 à 60 minutes, prêt 1 mois maximum

Caractéristiques :

5 kakémonos 150 x 200 cm ; 7 kakémonos 80 x 200 cm ; une publication ; trilingue français-basque-occitan

À venir chercher et à rapporter au Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque

Qui contacter :

Tere GARCIA-LARRACHE

> PÔLE D'ARCHIVES DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE

tere.garcia-larrache@le64.fr





Programme

D' ACTIONS EDUCATIVES

POUR LES COLLÉGIENS

2026 | 2027



Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
64 avenue Jean Biray 64058 Pau cedex 9

www.le64.fr

